

Fédération des Pyrénées-Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

CONGRÈS 2017



Prades le 14 Mai 2017



avec le concours de

l'AAPPMA de Ria - Prades



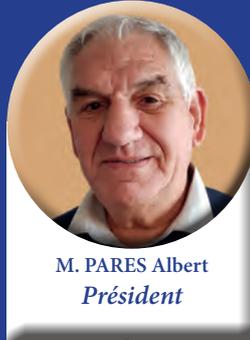
FEDERATION DES PYRENEES-ORIENTALES POUR LA PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE



- Conseil d'Administration -



M. LUZZATO Jean
Vice-Président



M. PARES Albert
Président



M. DEMIQUEL Philippe
Vice-Président



M. PRIEGO Michel
Trésorier Adjoint



M. CLIMENS Hervé
Trésorier



M. ARNAUD Gilbert
Secrétaire



M. ROQUE Francis
Secrétaire Adjoint

ADMINISTRATEURS



M. BATLLE Marcel



M. BONHOMME Xavier



M. JAMME Philippe



M. LENHARDT Daniel



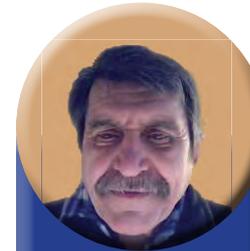
M. MANIE Gerard



M. AVELLANEDA Henri



M. MOSELLA Joseph



M. VAYRE Serge



M. ROQUE Roger



ORDRE DU JOUR
Congrès
du dimanche 14 mai 2017 à PRADES

Congrès
du Dimanche 14 mai 2017 à PRADES

ORDRE DU JOUR

- Accueil des congressistes par le Président de la Fédération.
- Appel des représentants des AAPPMA par le Secrétaire Général de la Fédération.
- Allocution de bienvenue du Président de l'AAPPMA de Ria / Prades.
- Allocution de bienvenue de Monsieur le Maire de Prades.
- Rapport moral par le Président de la Fédération.
- Présentation du compte de résultats par le Trésorier Adjoint.
- Rapport d'activités par le Secrétaire Général de la Fédération.
- Rapport d'activités détaillé par le Directeur et ses collaborateurs.
- Présentation de l'URFP-LR par la Chargée de missions.
- Questions diverses.
- Allocutions des personnalités

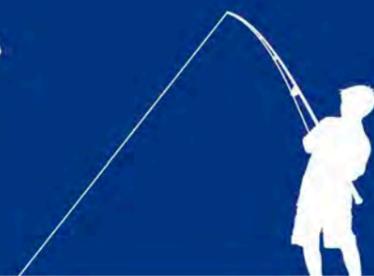


SOMMAIRE

**Congrès
du dimanche 14 mai 2017 à PRADES**

SOMMAIRE

Accueil des congressistes par le Président	P. 1
Rapport moral par le Président	P. 3
Présentation du compte de résultats par le Trésorier Adjoint	P. 7
Rapport d'activités par le Secrétaire Général	P. 9
Rapport d'activités détaillé par le Directeur et ses collaborateurs	P. 17
Présentation de l'URFP-LR par la Chargée de Missions	P. 48
Repeuplement	P. 52
Annexes	P. 62



ACCUEIL DES CONGRESSISTES

*Par le Président
Albert PARÈS*



- Accueil des Congressistes par le Président Albert PARÈS
- Rapport moral par le Président Albert PARÈS
- Présentation du compte de résultats par le Trésorier Adjoint Michel PRIEGO
- Rapport d'activités par le Secrétaire Général Gilbert ARNAUD
- Rapport d'activités détaillé par le Directeur et ses collaborateurs
- Présentation de l'URFP-LR par la chargée de missions
- Repeuplement
- Annexes



**« Accueil »
Congrès 2017**

Albert PARÈS
Président

Mesdames et Messieurs,

Bonjour à tous. Je vous remercie de votre présence et suis très heureux que nous soyons accueillis en Conflent.

C'est pour moi une forte émotion que d'ouvrir mon premier Congrès du mandat, le soixante-treizième dans la lignée. Il n'y a pas eu de congrès en 2016, pour cause d'élections fédérales tardives. Seulement a eue lieu, l'Assemblée Générale Statutaire qui est obligatoire selon nos statuts.

Je déclare maintenant ouvert le Congrès 2017 de la Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique.

Madame Agnès LANGEVINE, Vice-Présidente de la Région Occitanie,
Madame Hermeline MALHERBE, Sénatrice, Présidente du Conseil Départemental 66,
Monsieur Jean CASTEX, Maire de Prades et Président de la Com. Com. Conflent-Canigou,
Monsieur François CALVET, Sénateur-Maire du Soler,
Monsieur le Capitaine MAILLARD, Cdt la Base de Vol en Montagne de Ste-Léocadie,
Madame, Messieurs les Maires,
Messieurs les Présidents et Délégués des AAPPMA,
Mesdames, Messieurs,

De mémoire, il me semble que c'est la première fois que le congrès de la Fédération de Pêche se tient à Prades, Sous-Préfecture, et c'est bien sûr avec plaisir que nous sommes là aujourd'hui. Le dernier Congrès se tenait à la Sous-Préfecture de Céret.

Le remercie monsieur Jean CASTEX, Maire de Prades, qui apporte un soutien particulier au développement de la pêche sur le lac de Prades, et que je remercie aussi pour avoir bien voulu mettre à notre disposition cette salle du cinéma Le Lido ainsi que celle du Foiral pour le repas qui suivra. Je remercie aussi monsieur Hervé CLIMENS, nouveau président de l'Aappma de Ria-Prades et son équipe. De plus, Hervé est le trésorier de la Fédération.

Je tiens également à remercier l'ensemble de mes collaborateurs, les membres du bureau pour le soutien qu'ils m'apportent, ainsi que le Directeur Olivier BAUDIER et

les salariés de la fédération qui accomplissent avec sérieux leur travail au service des pêcheurs.

Bien entendu, je remercie tous les bénévoles qui s'impliquent dans la pêche locale, par leur dévouement et le temps consacré. Je pense aux diverses pêches électriques, aux alevinages, mais aussi à la garderie qui est un travail de plus en plus difficile de nos jours mais ô combien plus que jamais nécessaire.

Je suis heureux d'accueillir M. Jean-Louis FUGAIRON, Président de la Fédération de Pêche de l'Ariège, ainsi que M. Jean-Pierre SANSON, Président Départemental de la Fédération de Chasse des P-O. Merci à vous.

Je me dois d'excuser :

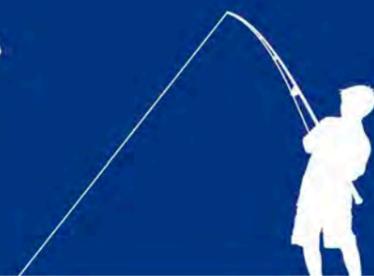
Madame Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée,
Monsieur Ferdinand JAOUÏ, Représentant les fédérations Chasse-Pêche à la Région,
Monsieur le Préfet des P-O,
Monsieur le Sous-Préfet de Prades,
M. Francis CHARPENTIER, Directeur de la DDTM 66,
Monsieur Rémy ARSENTO, Chef du Service Départemental de l'AFB,
Monsieur Norbert DELPHIN, Président de l'Association Régionale Pêche Occitanie,
Messieurs les Présidents des Fédérations de Pêche de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et de la Lozère, *(Fédérations du L-R dont je suis Président)*

Chers amis, nous allons débiter nos travaux. Pour votre confort, n'oubliez pas de rallumer vos portables en fin de séance.

Je terminerai cette entrée par une phrase de Joseph Kessel,

« L'Amitié est au cœur de l'action, elle en garantit la pérennité car elle est le lien qui unit les hommes de bonne volonté et reste le thème éternel ».

Bon congrès à vous tous.



RAPPORT MORAL

*Par le Président
Albert PARÈS*



- Accueil des Congressistes par le Président Albert PARÈS
- Rapport moral par le Président Albert PARÈS
- Présentation du compte de résultats par le Trésorier Adjoint Michel PRIEGO
- Rapport d'activités par le Secrétaire Général Gilbert ARNAUD
- Rapport d'activités détaillé par le Directeur et ses collaborateurs
- Présentation de l'URFP-LR par la chargée de missions
- Repeuplement
- Annexes



« RAPPORT MORAL »

Congrès 2017

Albert PARÈS

Président

Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

Ce rapport moral de l'année 2016 est le premier que j'ai l'honneur de vous présenter en qualité de Président de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. C'est un grand plaisir mais également une forte émotion. Depuis mon entrée au conseil d'administration en 2003, puis élu au poste de secrétaire général durant 12 années, notre fédération a connu d'importantes mutations et j'ai conscience du défi à relever.

Je voudrais en premier lieu rendre hommage aux anciens élus, ce qui permettra aux nouveaux présidents et délégués de se remémorer ce qu'ils ont très certainement lu dans les divers rapports qu'ils ont pu avoir entre les mains.

Moi-même élu pour la première fois en mars 1966 au bureau de l'Aappma de Perpignan, voilà maintenant 51 ans, j'ai connu bien des présidents de notre fédération, à commencer par Eugène CARBONNELL, président depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et ceci durant 25 ans, de 1946 à 1971.

Dans la continuité, je remercie tous les bénévoles dont certains œuvrent depuis bien des années pour le bien de tous les pêcheurs, chacun dans son secteur parce qu'il le connaît bien. La fédération ne pourrait fonctionner correctement sans eux, c'est-à-dire vous, ici présents. *(il en manque quelques-uns)* Comment alors faire de la surveillance, des alevinages, des pêches électriques, de l'entretien, sans votre précieux concours. C'est ce que l'on appelle aussi la « pêche associative ». Et vous êtes un laboratoire d'idées dans ce domaine.

Et bien sûr il y a les salariés de la fédération qui remplissent bien leur devoir chacun en ce qui le concerne et qui prennent leur métier à cœur.

Depuis des années, on assiste à une baisse des effectifs pêcheurs, certes, mais la pêche a évolué aussi, apportant de nouvelles techniques modernes et un autre état d'esprit. Des nouveaux pêcheurs qui ne prennent le poisson bien souvent que pour le plaisir de ce sport pacifique qu'est la pêche. Et non plus pour remplir les congélateurs comme certains parfois. *(il y en a encore quelques-uns, mais cela tend à disparaître avec les nouvelles générations qui arrivent avec un autre état d'esprit)*

Dans le temps, la pêche, comme la chasse d'ailleurs, était pratiquée pour se nourrir. Aujourd'hui, elle est surtout devenue un sport de détente au grand air.

Dans les mutations/évolutions de la pêche au cours de ces dernières années, il y a tous ces parcours adaptés au plaisir du pêcheur. Qu'ils soient appelés : de Pays, sans panier, no-kill, float tube, jeunes, handicapés, pêche de loisir, carpe de nuit, chacun tente de répondre au mieux du choix du pêcheur. Il faut de la pêche pour tous les goûts, et je le redis, la pêche pour tous. Et il y a aussi chaque année, et c'est bien agréable, de nouvelles adhésions féminines. Il est important que la pêche soit accessible à tous et surtout aux plus modestes, car la pêche est une activité populaire et elle doit le rester. Pour autant, celle-ci ne doit pas être bradée, mais offerte à un juste prix au même titre que la réciprocité.

Bien sûr, on n'arrête pas le progrès, il faut même d'ailleurs se servir de tous ces moyens multimédias, notamment pour communiquer, si l'on ne veut pas être à la traîne. C'est ainsi que entre-autre, il a été développé une appli « Pêche 66 » que beaucoup ont intégré dans leur téléphone mobile, appli qui apporte tout ce que l'on veut savoir sur la pratique de la pêche dans notre département, mais aussi pour être tenu au courant de ce qui s'y passe la concernant.

Et la communication traditionnelle dite « papier » représentée par nos brochure, dépliant, bulletin, (*certaines l'appellent newsletter, mais moi je garde la langue de Molière*) Trait-d'Union, sont toujours là pour nous éclairer et nous informer selon une parution régulière et programmée.

Mais le travail de la pêche n'est pas, il faut le dire, celui d'il y a 30 ou 40 ans. Des études sont nécessaires et même rendues obligatoires par l'Administration et qui se doivent d'être suivies. Je pense à l'énorme travail de remise à jour du PDPG* entrepris sur 2 ans, nécessitant foule d'études sur le terrain et qui mobilise du personnel et des bénévoles. Et qui a un coût. Sans parler de toutes ces innombrables réunions tous azimuts. Mais il faut le faire, et cela n'avait pas cours dans le temps. (*Notre intitulé porte bien maintenant « Protection du milieu Aquatique »*)

Si dans certains parcours dédiés il y a des déversements de truites d'élevage, il est entrepris, là où il est possible de le faire, des alevinages. Ces alevins sont répartis selon une étude faite par le Directeur de la fédération - ici le technique - (il a deux casquettes). Fabriqués par nos soins dans notre pisciculture de Sahorre, les alevins sont issus de souches autochtones que sont notre « Fario Carança » et « Arc-en-ciel Bouillouses » sujets qui une fois arrivés à l'âge adulte, sont très appréciés par les puristes.

*Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles

L'article L.433-3 du Code de l'Environnement stipule que « L'exercice d'un droit de pêche emporte obligation de gestion des ressources piscicoles. »

Il y a aussi ces APN (Ateliers Pêche Nature) avec des cours en salle et sur le terrain (*entendez au bord de l'eau*) dispensés par nos Agents de Développement qui sont dotés d'un diplôme « BP-JEPS ». Dans le temps, c'étaient les anciens, famille ou amis qui formaient les jeunes à la pêche, mais maintenant pris par le temps, c'est le rôle de nos « moniteurs » qui le font de manière professionnelle. Pour cela, des contacts sont pris avec les établissements scolaires et périscolaires.

Il ne faut surtout pas croire que la fédération s'enfermerait dans ses habitudes, même si elle est riche d'enseignements. Si nous sommes tournés vers l'avenir, nous avons besoin de connaître notre histoire, notre parcours, sans pour autant être passésistes, pour anticiper les évolutions à venir tout en essayant d'être au plus près du terrain afin de mieux cerner les attentes des pêcheurs. En effet, pour nous, gestionnaires de la pêche, le pêcheur doit rester au centre de nos préoccupations.

Nous devons avoir à son égard une attention particulière, car le pêcheur paie une carte pour exercer son loisir, car il est d'avantage un consommateur de ce loisir plutôt qu'un adhérent associatif.

Dans le monde d'aujourd'hui, on ne peut rester isolés dans notre coin de pêche. Les 29 Aappma du département sont sous le couvert de la fédération départementale qui elle-même est sous l'autorité de la FNPF. Ce sont les présidents de fédérations qui siègent à cette entité nationale. C'est ainsi que j'ai été élu lors d'un congrès le 8 avril dernier à Bordeaux, administrateur à Paris en remplacement du président-délégué démissionnaire de la Lozère. Et je compte bien représenter les pêcheurs catalans en haut lieu.

Puis il y a les Régions. Suite à la refonte qui a eue lieu, nous étions dans l'Union Régionale URFAM, c'est-à-dire les régions Languedoc-Roussillon et PACA. Depuis cette réforme, (loi NOTRe) l'URFP-LR, est maintenant associée avec Midi-Pyrénées pour former la nouvelle entité dénommée ARPO. (Association Régionale Pêche Occitanie) *Rassurez-vous, je ne manque pas là aussi, de leur rappeler que pour le 66 nous sommes des Catalans et non Occitans. Mais les Occitans sont nos amis aussi, bien sûr.*

En chiffres, je rappellerai que la nouvelle région pêche (ARPO) représente 220.000 pêcheurs, 13 fédérations départementales, 135 employés de fédérations, 464 Associations Agréées pour la Pêche et le Protection du Milieu Aquatique.

Puis il y a les Unions de Bassin. Pour nous, nous dépendons de l'UFBRMC (Union des Fédérations Bas-Rhône, Méditerranée, Corse) où je suis ici Vice-président et dont le siège est à Lyon.

Il y a aussi le « Club Halieutique Interdépartemental » lequel avec un timbre supplémentaire sur la carte de pêche permet de pêcher à moindre coût dans 91 départements de France.

Les Pyrénées-Orientales, étant classé département d'accueil de par la richesse de ses lacs de montagne, le Club Halieutique, en compensation, nous reverse une somme pour aider aux alevinages et payer certains droits de pêche.

Une autre entité, MRM, (Migrateurs Rhône Méditerranée) qui soutient de grandes études sur les migrateurs avec notamment le suivi des cycles sur l'alose.

Plus localement et au titre de la Région Languedoc-Roussillon, nous sommes, avec les chasseurs, utilisateurs de la Maison Régionale Chasse Pêche (MRCP) à Montpellier que certains ici connaissent pour avoir été présents lors de l'inauguration. Languedoc-Roussillon compte 71.000 pêcheurs, 5 fédérations départementales, - P-O, Aude, Hérault, Gard et Lozère - dont je suis le président, comptant 60 employés de fédérations et 131 Aappma.

Cette Maison Régionale, voulue à l'origine par Georges Frêche, et soutenue par Christian Bourquin est une vitrine et un moyen énorme de communication, aidé par la « table tactile » au service du grand public, concernant les pêcheurs mais aussi les chasseurs de la nouvelle région. Vous verrez tout à l'heure un exposé à ce sujet présenté par la chargée de mission.

Voilà ce que représente la pêche dans son ensemble. Pour terminer, je voudrais remercier tous ceux qui de près ou de loin la font vivre.

Remerciements bien sûr à la DDTM, notre administration de tutelle, à l'AFB, ex ONEMA, l'ONF, la SDEM, nos partenaires financiers que sont la FNPF, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, et le Club halieutique.

Mais aussi le SIGA* du Tech, le SMBV** de la Têt, celui de l'Agly, les gendarmeries qui nous aident pour les alevinages et la surveillance, les militaires du centre de vol en montagne de Sainte-Léocadie pour le transport des sacs d'alevins dans les lacs d'altitude.

Merci aussi à tous les dépositaires, Offices de Tourisme, pour leur implication à la vente des cartes de pêche.

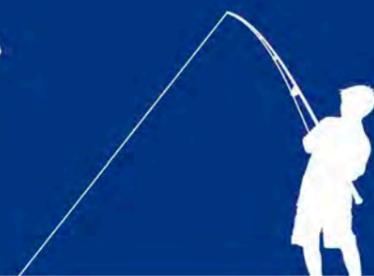
A vous tous qui, ici présents : Présidents, Délégués, Administrateurs et à tous ceux, même sans titre, œuvrez pour la Pêche.

Je me réjouis que nous sachions prendre des décisions importantes de façon consensuelle, ce qui ne peut que renforcer ma croyance en la force et la capacité de la Pêche Associative pour se bâtir un avenir serein et solide.

Merci de votre attention.

*Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement

**Syndicat Mixte Bassin Versant



PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTATS

*Par le Trésorier Adjoint
Michel PRIEGO*



- Accueil des Congressistes par le Président Albert PARÈS
- Rapport moral par le Président Albert PARÈS
- Présentation du compte de résultats par le Trésorier Adjoint Michel PRIEGO
- Rapport d'activités par le Secrétaire Général Gilbert ARNAUD
- Rapport d'activités détaillé par le Directeur et ses collaborateurs
- Présentation de l'URFP-LR par la chargée de missions
- Repeuplement
- Annexes



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE LA PÊCHE

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2016

RECETTES	DÉPENSES
PRODUCTION VENDUE	ACHATS MATIÈRES PREMIÈRES
PRESTATIONS TECHNIQUES	
SUBVENTION D'EXPLOITATION	VARIATION DE STOCK
FNPF - AGENCE EAU ACCORD CADRE	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES
AUTRES PRODUIT	AUTRES CHARGES
COTISATIONS FÉDÉRALES	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL
CLUB HALIEUTIQUE	CHARGES SOCIALES
PRODUITS FINANCIERS	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS
PRODUITS EXCEPTIONNELS	CHARGES FINANCIÈRES
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS	CHARGES EXCEPTIONNELLES
D'EQUIPEMENT	IMPÔTS ET TAXES
TOTAL	TOTAL
755 657 €	743 892 €
	BÉNÉFICE
	11 765 €
	755 657 €

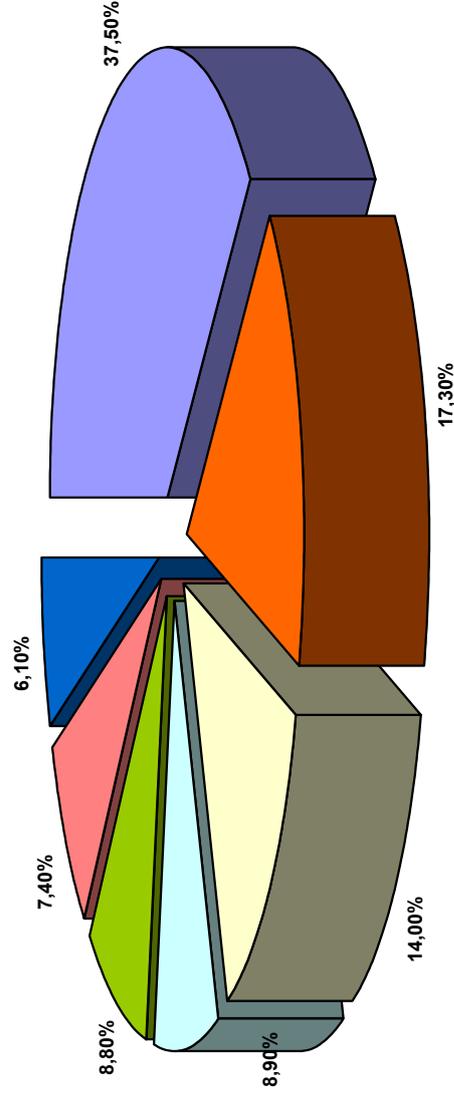
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE LA PÊCHE

COMPTES DE RÉSULTAT AU 31/12/2016

RECETTES

COTISATIONS FÉDÉRALES	283 376 €	37,50%
FNPF	131 000 €	17,30%
CLUB HALIEUTIQUE	105 600 €	14,00%
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	67 269 €	8,90%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	67 088 €	8,80%
PRODUCTION VENDUE	55 585 €	7,40%
AUTRES PRODUITS	45 739 €	6,10%
TOTAL	755 657 €	100%

RECETTES

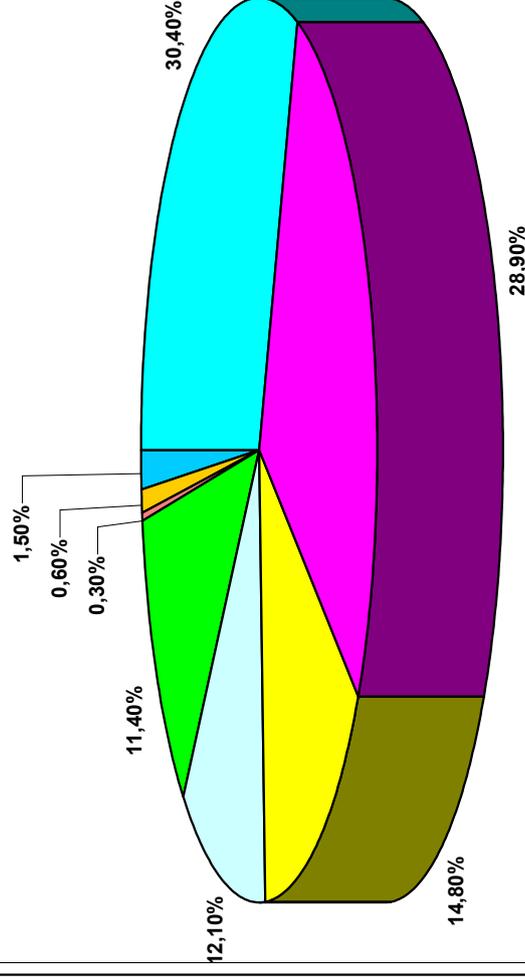


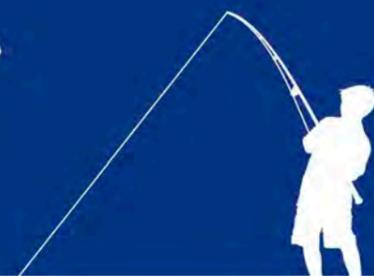
DÉPENSES

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	225 974 €	30,40%
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	215 256 €	28,90%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	109 958 €	14,80%
ACHATS MATIÈRES PREMIÈRES + STOCK	90 121 €	12,10%
CHARGES SOCIALES	85 128 €	11,40%
CHARGES FINANCIÈRES	2 582 €	0,30%
IMPÔTS ET TAXES	4 866 €	0,60%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 007 €	1,50%
TOTAL	743 892 €	100%

DÉPENSES

DÉPENSES





RAPPORT D'ACTIVITÉS

*Par le Secrétaire Général
Gilbert ARNAUD*



- Accueil des Congressistes par le Président Albert PARÈS
- Rapport moral par le Président Albert PARÈS
- Présentation du compte de résultats par le Trésorier Adjoint Michel PRIEGO
- Rapport d'activités par le Secrétaire Général Gilbert ARNAUD
- Rapport d'activités détaillé par le Directeur et ses collaborateurs
- Présentation de l'URFP-LR par la chargée de missions
- Repeuplement
- Annexes

Avant propos :

En qualité de secrétaire général de la fédération de pêche, il m'incombe de vous présenter le rapport d'activité 2016 de notre Fédération qui est d'ailleurs le premier du mandat en cours. Celui que je vous avais présenté l'an dernier avait été préparé par Albert PARES qui occupait cette fonction avant de prendre la Présidence de la Fédération. L'actualité a rendu nécessaire plusieurs réunions des diverses commissions, du bureau et du Conseil d'Administration, ceci pour la bonne marche de notre Fédération mais aussi pour améliorer les attentes halieutiques des pêcheurs.

NOS ADHERENTS :

L'année 2016 a vu une baisse assez importante de nos ventes de cartes (- 5.43 %).

Sur les cartes nomades Balcère, la baisse de 0,64% est à noter.

Hervé CLIMENS vous fera une comparaison des ventes de cartes de pêche et les options sur les 3 dernières années.

		2014	2015	2016
Cotisations « Adultes » (Interfédérale + Majeure)		5838	5604	5426
Découverte « Femme »		478	483	453
Cotisations « Jeunes »	(M)	1073	1081	949
	(D)	2099	2023	1720
Cotisations « Vacances » Appelée en 2015 « Hebdomadaire »		1084	955	1020
Cartes Journalières		929	1239	1267
Cartes Nomades (Balcère)		526	467	403
* OPTIONS	Cotisations (gestion Lacs de retenue 1 ^{ère} cat.)	868	887	802
	Timbres Club Halieutique	216	148	130
	Timbre Pêche « Barque »	296	294	250
	Timbre « Float-tube »	32	43	73
	Timbre « Float+Barque »	///	///	26
		13.339	13.224	12.519

LA VIE ASSOCIATIVE :

2016 est pour nous une année importante avec les élections du nouveau Conseil d'Administration, l'élection du nouveau bureau et des diverses commissions et ce jusqu'en 2021. Il est à rappeler que sur les quinze membres, onze sont des nouveaux seuls quatre faisaient partie de l'ancien CA.

Une autre date est aussi importante le 05 novembre avec l'inauguration des aménagements des plans d'eau de Millas en présence des autorités Régionales, Départementales, Communales et de nombreux représentants des AAPPMA du département.

Pour le bon fonctionnement de la Fédération et pour arriver aux meilleurs résultats, maintes réunions sont nécessaires par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration

Un résumé des principales de l'année écoulée :

- 4 CA. (les 17 février - 08 avril – 03 septembre – 09 décembre) ;
- La réunion du personnel ;
- Les réunions individuelles Président/Agents ;
- L'AG. de l'AGPPO (18 février à Millas) ;
- CA et AG Union des Fédérations de Pêche du Bassin RMC ;
- Notre AG. Statutaire à Millas salle mairie le 04 juin ;
- Présence au CA de l'URFAM le 7 avril à l'Isle-sur-la-Sorgue ;
- Le Congrès du Club Halieutique du 22 au 23 avril à Avignon ;
- Le Congrès de l'URFAM les 29 et 30 avril à l'Isle sur la Sorgue ;
(*Union Régionale des Fédérations de l'Arc Méditerranéen*)
- AG de la SNSAPL et élection Club Halieutique le 18 juin à Paris ;
- AG et Congrès de la FNPF les 19 et 20 juin à Paris ;
- 3 réunions de secteur préalables à la réunion des Présidents (*pour faciliter et préparer le déroulement de cette dernière*) le 14/09 à Amélie, le 21/09 à Millas et la dernière le 30/09 à Osséja ;
- La réunion des Présidents qui a eu lieu le 08 octobre à Millas, où est arrêtée la mise au point du projet de réglementation pour l'année à venir ;
- Comité consultatif des lacs de montagne et présentation à l'Administration (DDTM) de la réglementation 2017 (le 04 novembre à Millas) ;
- Inauguration des aménagements des plans d'eau de Millas ;
- Les nombreuses réunions CA ET AG avec l'ancienne Union Régionale Languedoc Roussillon et la nouvelle Association Régionale de Pêche Occitanie (ARPO) ;

- Les réunions du CODERST (une par mois) ;
- Les AG de vos AAPPMA où le Président ou un représentant de la Fédération participe - sur votre demande et selon les disponibilités - à vos travaux ;
- Il faut ajouter de nombreuses réunions avec diverses entités de la vie départementale en relation avec tout ce qui concerne l'eau et la pêche et la protection des milieux aquatiques dans l'univers local.

Voilà un large éventail de notre vie associative, tout ceci pour faire avancer et promouvoir la pêche dans notre département et notamment pour défendre les intérêts des pêcheurs.

LA GARDERIE :

Notre Fédération comptait en 2016 un effectif de 42 gardes particuliers pour les 29 AAPPMA que compte le département. (*certaines n'ont pas de garde*).

Il faut aussi ajouter les 5 salariés commissionnés de la Fédération avec des missions variées.

Le suivi administratif (*Candidatures, renouvellements, Agrément en Préfecture et Assermentation auprès du Tribunal*) est effectué par la Fédération. (Gilbert ARNAUD).

La formation administrative rendue nécessaire est matérialisée par les cours magistraux que sont les Modules 1 et 3. Ils sont obligatoires pour tout nouveau candidat garde et sont faits respectivement par MM. Gracia et Hatte.

Avant ce stade, c'est M. Hatte, Délégué du Procureur de la République à Perpignan qui fait une sélection de capacité des candidats présentés par les présidents d'Aappma. Cette sélection s'est avérée bien souvent fort utile.

En 2016 sur 13 candidats, 6 ne se sont pas présentés aux tests de connaissance, sur les 7 restants, 5 ont participé à la formation des modules 1 et 3 et seuls 3 ont été retenus et assermentés en décembre.

Il y a eu aussi 8 renouvellements d'agrément jusqu'en 2021.

L'A.G.P.P.P.O. : (Association des Gardes Pêche Particuliers des P.-O.) :

Créée le 20 juin 2009, l'Assemblée générale statutaire a eut lieu le 27/02/2016 dont le président actuel Jean Pierre PILART vient de démissionner et à entraîné de nouvelles élections et une reconstitution du bureau.

Nouveau bureau :

Président	Gilbert ARNAUD.
Vices présidents	Claude JULIA et Robert MUNIER.
Trésorier	Gérard LAYES, Adjoint Micaël COMAS.
Secrétaire	Alain ESTELA, Noël VERDAGUER.
Membres	Sébastien DELMAS, Bastien PERINO, Michel VIVAS.

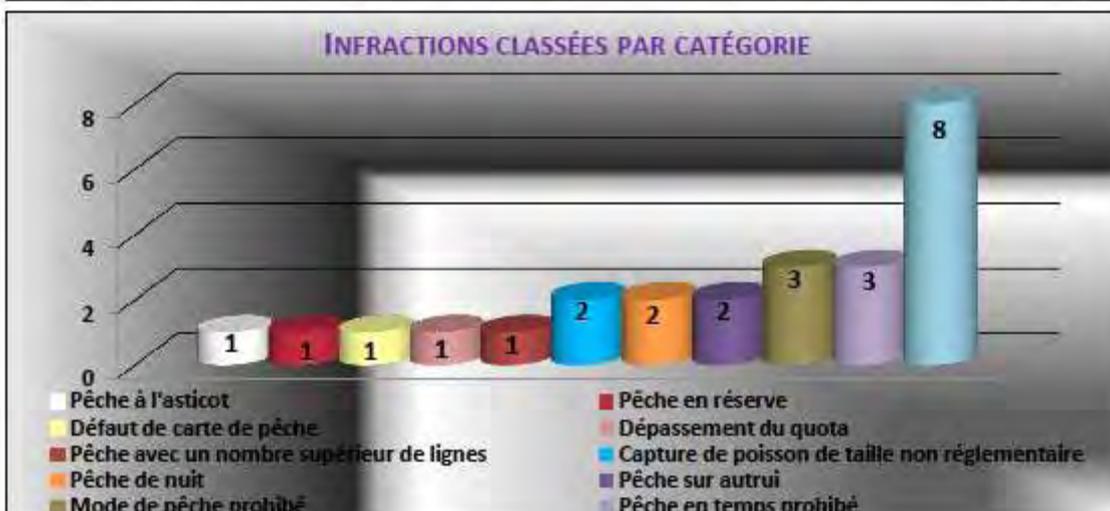
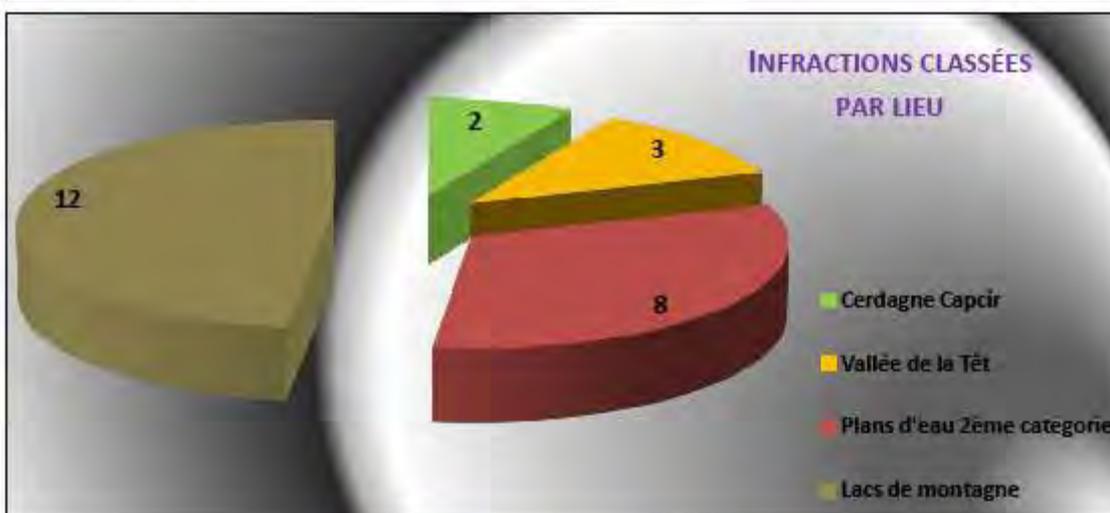
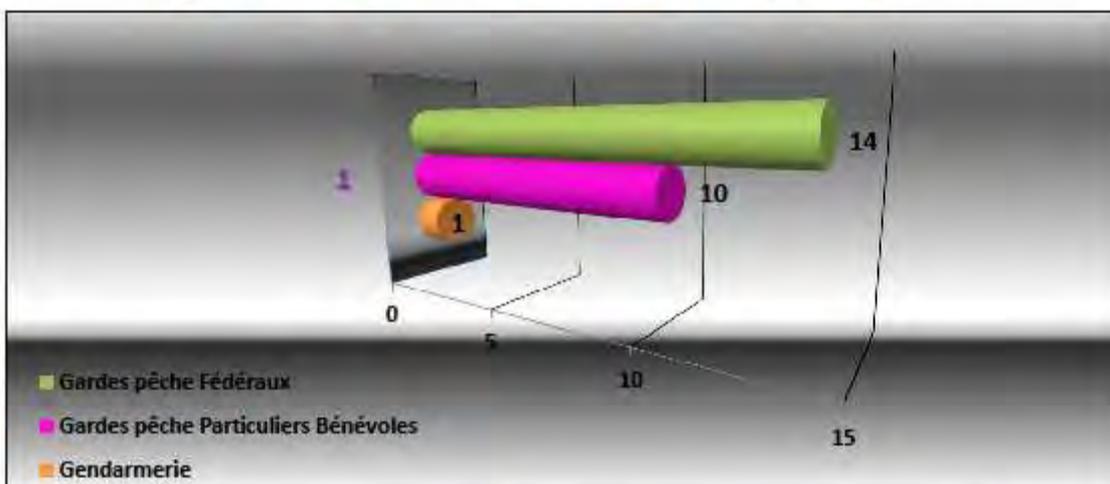
Administrateur Fédération	Michel PRIEGO.
Délégué secteur montagne	Philippe DEMIQUEL.
Délégué secteur plaine	Jean LUZATTO.

Ont également démissionné de l'Agpppo Fabien DOMENGE et Henri AVELLANEDA nouveau président d'Aappma. C'est aussi l'Association qui a en charge les cours de « Mise à niveau » dispensés à l'ensemble des gardes particuliers des Aappma.

Le remboursement des frais engagés est fait par le Président de la Fédération, après accord et contrôle par le Président de l'Agpppo sur les ordres de mission, la collecte des comptes- rendus fournis par les gardes et avec la collaboration de Fabienne.

LES PROCES VERBAUX :

PV 2016



LES PISCICULTURES :

Au nombre de deux, les unités fédérales (Sahorre et Fontrabieuse) assurent le développement et la production d'alevins et truitelles pour aider au repeuplement lorsque la nature ne suffit plus.

LES REPEUPEMENTS :

Partout où la reproduction naturelle est reconnue et efficace, on pratique la gestion patrimoniale.

Dans les contextes perturbés et/ou dégradés et où la nature ne suffit pas, on procède à des opérations de repeuplement pour maintenir les populations piscicoles intéressantes à pêcher. (C'est Olivier Baudier qui le définit d'après les résultats des pêches électriques d'inventaire et études des lieux et la production du centre piscicole de Sahorre).

Ci-dessous, tableau des opérations effectuées en 2016 :

Quantités (en nombre)	<u>Nature :</u> Alevins
142.000	TAC Bouillouses
336.500	TRF Souche Carança
45.000	TRF souche Pyrénéenne
Quantités (en nombre)	<u>Nature :</u> Truitelles
181.000	TRF Souche Carança

LA PROMOTION DE LA PECHE :

Dans le cadre des actions des « Parcours Pêche de Loisir » et afin de soutenir la pêche, la Fédération opère ponctuellement et selon un calendrier affiché sur les lieux concernés, sur la brochure officielle de notre Fédération et annoncé par voix de presse, à des déversements de truites AEC : 11 800 kg se répartissant ainsi :

1) Rivières et lacs :

Pour les cours d'eau de 1 ^{ère} catégorie :	2.240 kg	TAC	(Truites Arc-en-Ciel)
Pour les plans d'eau de 1 ^{ère} catégorie :	2.160 kg	«	
Pour les cours d'eau de 2 ^{ème} catégorie :	720 kg	«	
Pour les plans d'eau de 2 ^{ème} catégorie :	5.130 kg	«	

Plus les dotations concours AAPPMA et Promotion de la pêche : 1.550 kg

(Dotations ponctuelles de la Fédération à la promotion de la pêche).

Soit près de 12 tonnes pour le loisir et les animations de nos adhérents.

LES MANIFESTATIONS et FESTIVITES :

- Fête de la pêche et journée « Pêche Dames » le 5 juin à Millas ;
- Les 34 concours organisés par les AAPPMA où la Fédération aide de 50 kg de TAC par concours sur la base de deux maxi par Aappma ;
- Les 3 concours de l'été au parcours touristique du lac de Balcère ;
- Faites de la randonnée le 6 juillet ; *(stand de pêche)* ;
- Initiation pêche au Long d'en Bas avec le CG66 les 23 juillet et 20 août ;
- Le challenge du Vallespir à Amélie le 31 août ;
- Championnat de France de pêche à la carpe ;
- Le Streetfishing à Perpignan le 09 octobre ;

LE PDIPN : (Ateliers Pêche Nature - itinérant)

Assuré durant l'année par les 2 agents de développement salariés de la Fédération renforcés par Jérémy TRANTOUL, ils présenteront leurs actions en détail eux-mêmes dans leur rapport d'activité.

Toutefois d'une synthèse globale, il y a eu 100 journées de formation pour 1.815 participants. Ces journées sont réparties entre le scolaire, le périscolaire (ALSH+PIJ), le secteur Handicapé (IMED, ITEP, ADAPEI), l'Office de Tourisme de Bolquère, les stages Pêche Nature, le Guidage Découverte et les participations aux journées (Pêche Dames, Journée Nationale Pêche, Long d'en Bas).

* Les prestations théoriques ont eu lieu à la Casa de la Pesca et au sein des écoles et collèges de Thuir, Le Soler, Rodès, Perpignan, Sahorre et Vinça.

Divers :

Frayères :

Après la fermeture de la pêche, du 15 octobre à l'arrivée de la neige, des journées d'observation et de surveillance sur la présence de géniteurs sur les frayères ont eu lieu. (M. Vivas, N. Périaud, B. Périno. G. Arnaud et agents ONF)

Pêches électriques :

Equipes composées de salariés (4) mais surtout de 30 bénévoles des Aappma spécialement formés avec le renfort d'Adeline HERAULT responsable du PDPG. Ils sont aptes à opérer (selon leur disponibilité) en toute sécurité. Sur une trentaine de personnes formées, une vingtaine participe à ces travaux selon leur temps libre. C'est sous la maîtrise d'Olivier Baudier, que 54 pêches électriques au total ont eu lieu, représentant 31 journées de terrain sur près de 7 km de cours d'eau pêchés.

10 autres pêches ont été réalisées par des équipes de la Fédération en collaboration avec les agents ONF sur les secteurs domaniaux.

Bathymétrie des lacs du Carlit :

Les « bathymétries* » sur les lacs du secteur Lanoux n'ont pu avoir lieu, elles sont remises à cet été dans le cadre du PDPG.

(Bathymétrie : étude détaillée (ici des lacs) : elle porte sur : les diverses profondeurs, la cartographie, les courbes de niveau, la surface, les herbiers les berges...).*

LE PDPG (Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion de la ressource piscicole) :

Débuté au mois d'avril sur le secteur plaine Têt, aval Agly, Albères et vallée du Tech le premier COPIL a eu lieu le 08 juin 2016. La deuxième partie concernant les secteurs Conflent, Haut Agly, Cerdagne Capcir sera mis en place dès le mois suivant sous la responsabilité d'Adeline HERAULT qui vous fera un compte rendu détaillé sur la première partie.

Il est à noter qu'elle a été très bien épaulée par Julie MARAIS qui nous a quitté fin janvier.

Editions de documents pêche :

Pour la communication, l'information et faire connaître au public –tant novice que connaisseur- les avantages de la pêche, plusieurs documents ont été confectionnés (Affiches, panneaux, brochures diverses).

La préparation et mise en route dès la pêche à peine fermée, du « **guide pêcher en 66** » pour l'année à venir. (*Publicités, mises à jour du règlement et des cartes géographiques*). Elle se poursuit jusqu'à l'édition de la brochure officielle par la Fédération, qui doit être prête pour la mise en ligne de vente des cartes, soit le 15 décembre.

A noter que l'édition 2016 sur la même lancée que celle de 2015 a été entièrement réalisée à la Fédération, avec 4 pages de plus. L'impression est réalisée par un imprimeur de la place.

L'édition 2016 à été conçue selon les mêmes principes (2 documents).

Cette formule (brochure et petit dépliant spécifique à la réglementation format carte de pêche) convient parfaitement aux pêcheurs.

Un « **Guide des Parcours de Pêche labellisés** » de présentation luxueuse a été fort utile et très apprécié.

Le dépliant spécial « Lacs de montagne » est édité par l'Aappma de Font-Romeu en collaboration avec la Fédération.

Sites Internet : (*à consulter et à utiliser sans modération*)

www.peche66.org pour tout savoir sur la pêche dans notre département,

www.cartedepeche.fr pour l'achat de toute carte ou supplément pêche,

www.maisonpechenature66.com pour l'actualité pêche locale,

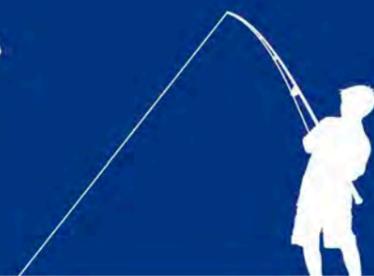
[Le facebook](#)

[L'application pour Smartphone a été mise en place début mars.](#)

CONCLUSION :

Beaucoup de travail est fait, mais la Fédération a 7 salariés (4 sur le terrain) qui bien sûr ne peuvent tout faire à eux-seuls, tant de choses sont entreprises. Aussi, un grand merci aux bénévoles, souvent les mêmes, sans qui tout ce qui est entrepris ne pourrait se faire.

Mais vous êtes beaucoup à œuvrer, tant pour les pêches électriques, la garderie, les repeuplements, les travaux de toute sorte, et il n'en manque pas. Votre Fédération en est consciente et vous en est reconnaissante. Merci encore à vous, valeureux bénévoles pour votre aide utile très appréciée.



RAPPORT D'ACTIVITÉS DÉTAILLÉ

*Par le Directeur
et ses collaborateurs*



- Accueil des Congressistes par le Président Albert PARÈS
- Rapport moral par le Président Albert PARÈS
- Présentation du compte de résultats par le Trésorier Adjoint Michel PRIEGO
- Rapport d'activités par le Secrétaire Général Gilbert ARNAUD
- Rapport d'activités détaillé par le Directeur et ses collaborateurs
- Présentation de l'URFP-LR par la chargée de missions
- Repeuplement
- Annexes



Maison de la Pêche et de la Nature à Millas



Centre piscicole de Sahorre

Congrès 2017

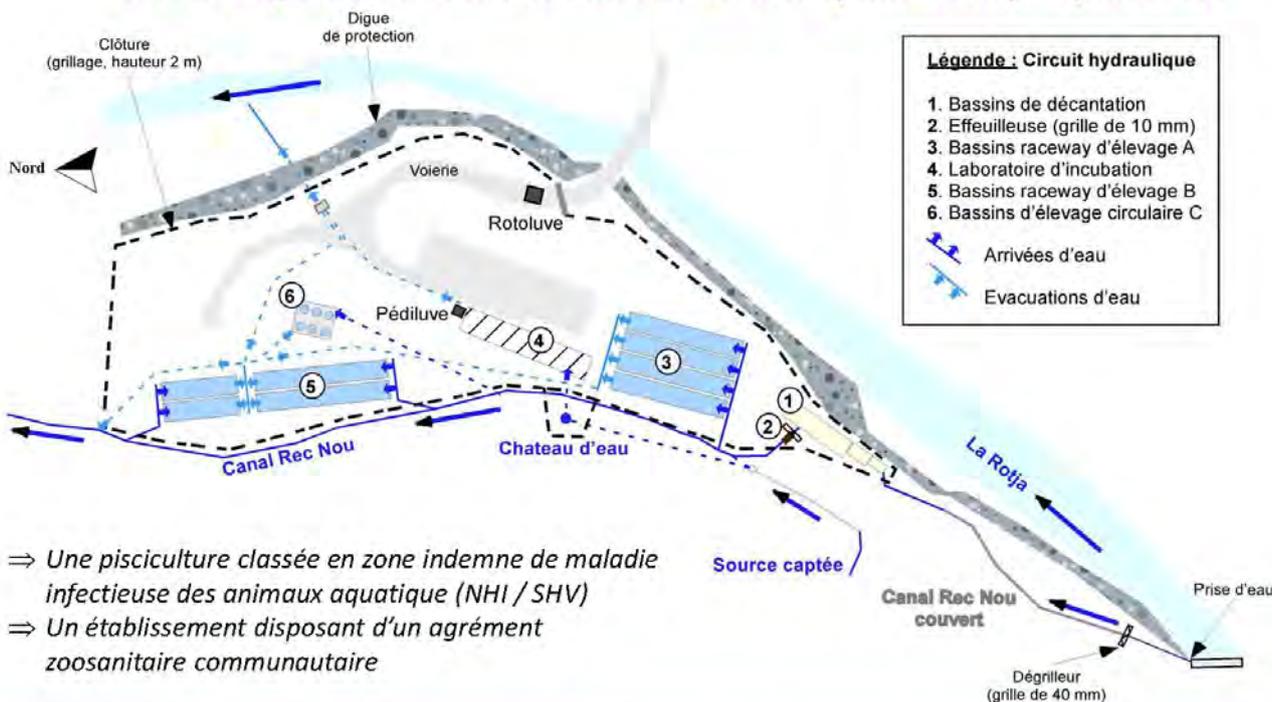
Rapport d'activités détaillé

- ✓ Productions du Centre piscicole de Sahorre et Plan départemental de repeuplement des eaux 2016
- ✓ Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017
- ✓ Les communications de la Fédération 2016
- ✓ Premiers résultats de l'enquête statistique de satisfaction
- ✓ La campagne de pêche électrique 2016
- ✓ La réactualisation du PDPG (démarche et 1er résultats)
- ✓ L'Activités du Pôle Départemental d'Initiative Pêche et Nature

La Pêche révèle votre Nature

Production du centre piscicole

Un élevage de souches locales de truites pour le repeuplement



Production du centre piscicole

Un élevage de souches locales de truites pour le repeuplement

Un établissement d'élevage moderne, mais soumis aux aléas climatiques.

✓ Période de gel et de glace du 15 Janvier à fin Février 2016



✓ Crues de la Rotja du 9/10 Mai et du 23/24 Novembre 2016



✓ Une dizaine de gros orages de Mai à Septembre 2016



=> Une année moyenne en terme de fréquence et d'ampleur d'intempéries

Congrès 2017 – Productions du Centre piscicole de Sahorre et Plan départemental de repeuplement des eaux 2016

Production du centre piscicole

Un élevage de souches locales de truites pour le repeuplement

Pour produire des poissons de souches locales, il faut un roulement des générations de poissons dans l'établissement et donc un stock. Ci-après, le stock au 31/12/2016.



Œufs Fario Carança	450 000 œufs
Truitelles Fario Carança 9-11 cm	5 000 individus
Truitelles Fario Carança 15-17 cm	5 000 individus
Truitelles Fario Carança 18 cm et +	500 Kg
Truitelles Fario Carança 30 cm et +	1 000 Kg
Truitelles Fario Carança 40 cm et +	800 Kg



Truitelles Arc en Ciel Bouillouses 9-11 cm	5 000 individus
Truitelles Arc en Ciel Bouillouses 15 -17 cm	8 000 individus
Truitelles Arc en Ciel Bouillouses 18 cm et +	2 000 Kg
Truitelles Arc en Ciel Bouillouses 40 cm et +	4 000 Kg
Truitelles Arc en Ciel Bouillouses 50 cm et +	800 Kg

Congrès 2017 – Productions du Centre piscicole de Sahorre et Plan départemental de repeuplement des eaux 2016

Production du centre piscicole

Un élevage de souches locales de truites pour le repeuplement

Alevins, truitelles et poissons adultes déversés en 2016.



<i>Alevins Fario Carança</i>	
335 500	individus
<i>Truitelles Fario Carança</i>	
178 500	individus
<i>Géniteurs réformés Fario Carança</i>	
1 100	Kg

<i>Truitelles Arc en Ciel Bouillouses</i>	
142 000	individus
<i>Géniteurs Arc en Ciel Bouillouses</i>	
300	Kg



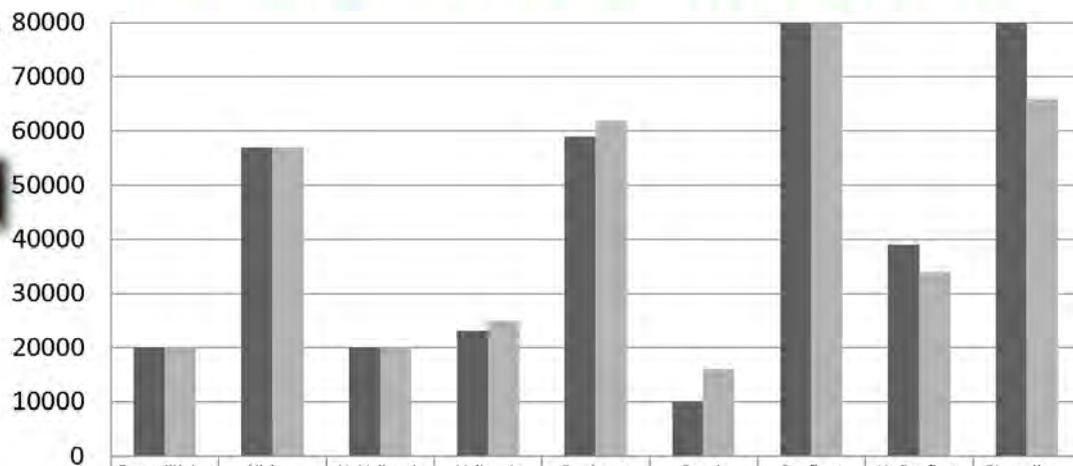
Congrès 2017 – Productions du Centre piscicole de Sahorre et Plan départemental de repeuplement des eaux 2016

Plan départemental de repeuplement des eaux 2016

Une action collective pour la satisfaction des pêcheurs

Bilan des dotations retenues et mises en œuvre

Les alevins de
Truites fario
Carança



	Fenouillèdes	Albères	Ht Vallespir	Vallespir	Cerdagne	Capcir	Conflent	Ht Conflent	Plans d'eau
■ Dotations retenues en alevins	20000	57000	20000	23000	59000	10000	80500	39000	102500
■ Dotations d'alevins mises en œuvre	20000	57000	20000	25000	62000	16000	80500	34000	66000

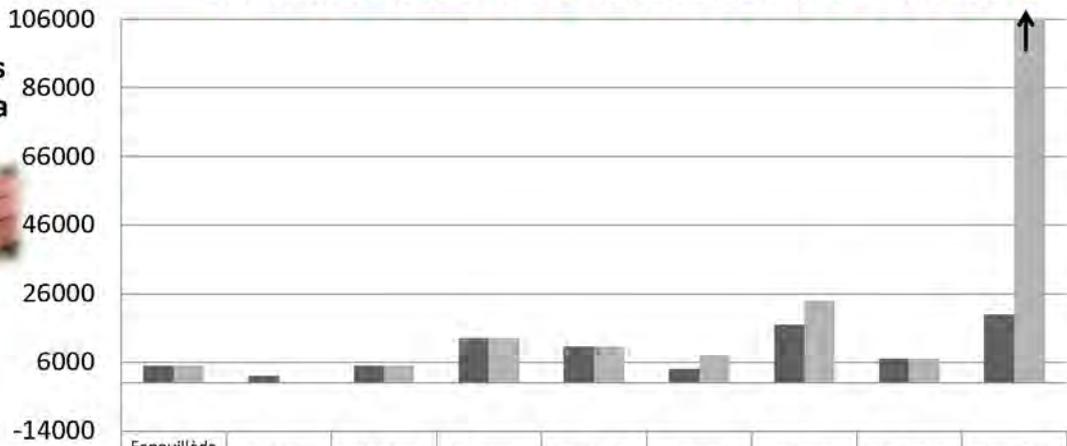
92.6 % des dotations prévues ont pu être immergées.

Congrès 2017 – Productions du Centre piscicole de Sahorre et Plan départemental de repeuplement des eaux 2016

Plan départemental de repeuplement des eaux 2016

*Une action collective pour la satisfaction des pêcheurs
Bilan des dotations retenues et mises en œuvre*

Les truitelles
fario Carança



	Fenouillèdes	Albères	Ht Vallespir	Vallespir	Cerdagne	Capcir	Conflent	Ht Conflent	Plans d'eau
■ Dotations retenues en truitelles	5000	2000	5000	13000	10500	4000	17000	7000	20000
■ Dotations de truitelles mises en œuvre	5000	0	5000	13000	10500	8000	24000	7000	106000

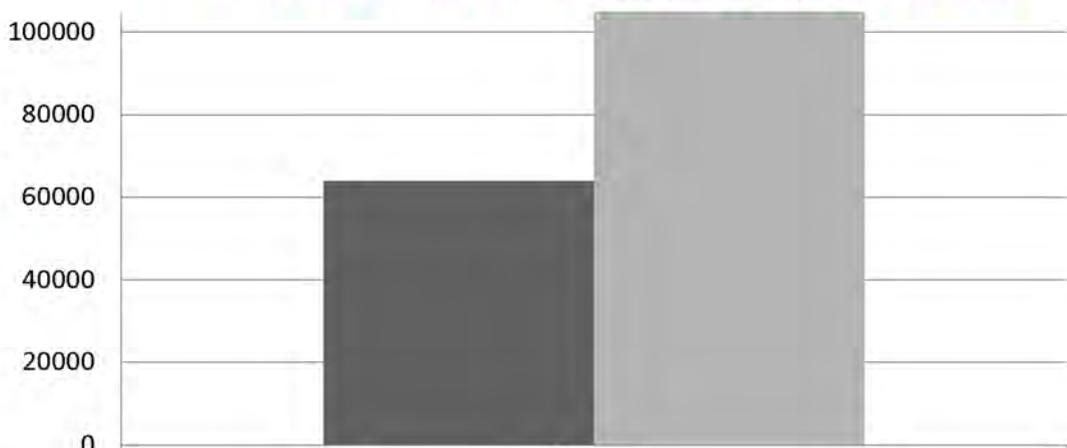
213.8 % des dotations prévues ont pu être immergées.

Congrès 2017 - Productions au Centre piscicole de Sahorre et Plan départemental de repeuplement des eaux 2016

Plan départemental de repeuplement des eaux 2016

*Une action collective pour la satisfaction des pêcheurs
Bilan des dotations retenues et mises en œuvre*

Alevins /
truitelles
arc-en-ciel
Bouillouses



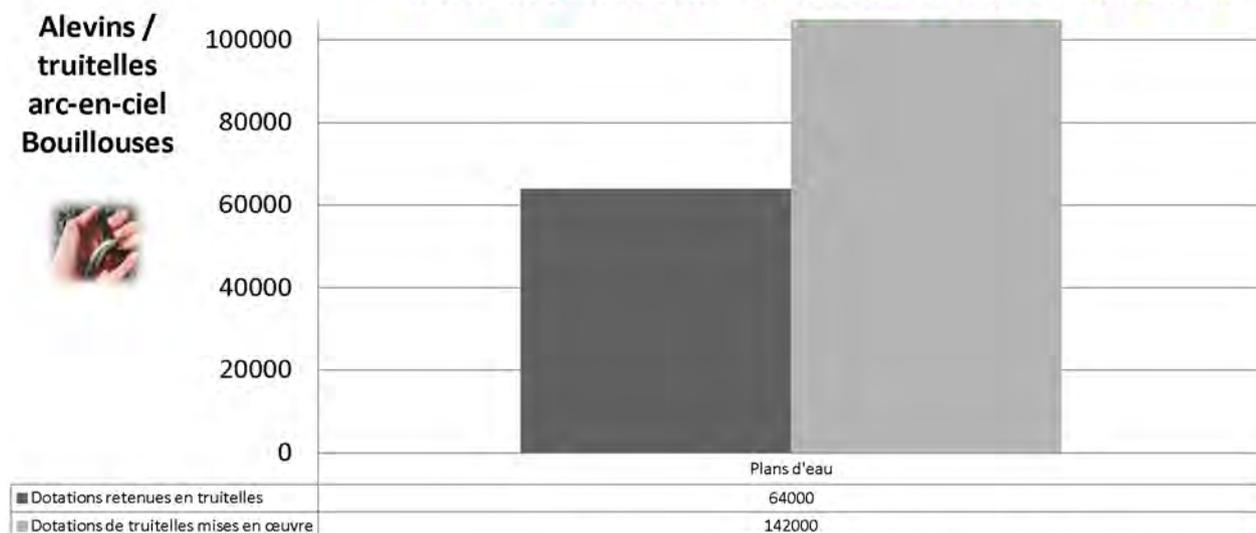
	Plans d'eau
■ Dotations retenues en truitelles	64000
■ Dotations de truitelles mises en œuvre	142000

221,9 % des dotations prévues ont pu être immergées.

Congrès 2017 - Productions au Centre piscicole de Sahorre et Plan départemental de repeuplement des eaux 2016

Plan départemental de repeuplement des eaux 2016

*Une action collective pour la satisfaction des pêcheurs
Bilan des dotations retenues et mises en œuvre*



221,9 % des dotations prévues ont pu être immergées.

Congrès 2017 – Productions du Centre piscicole de Sahorre et Plan départemental de repeuplement des eaux 2016

Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017

Le Plan d'Actions Nécessaires 2016

Dossier de demande de dérogations à l'interdiction de destruction de grands cormorans dans les eaux libres des Pyrénées-Orientales
Demande d'un quota de régulation annuel pour les 3 campagnes à venir (Hivers 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019)

Ilot hivernal de la cuvette lacustre du barrage de Vinça (Prise de vue, FDPPMA 66 lors de l'hiver 2014/2015)



Nouvelle procédure pour l'attribution d'un quota de régulation (dépôt d'un dossier)
Quota défini de façon triennale par Arrêté Préfectoral (160 individus maximum / an)
Un partenariat fort avec la FDC 66 pour les comptages et les lieutenants de louveterie pour les tirs et leur organisation. Participation à leur côté des Gardes Pêche Particuliers et d'un Agent de la Fédération.

Congrès 2017 – Le Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017

Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017

Le Plan d'Actions Nécessaires 2016

Création d'un « Espace Pêche » sur la commune de Millas



Plan d'eau n°1 Parcours pêche de loisir, capture des truites facilitées sur le gilet technique par des ébranlements réguliers (sauf en été, en pêche des poissons blancs et des carnassiers).
Plan d'eau n°2 Pêche des poissons blancs et des carnassiers autorisée à tous modes de pêche.
Plan d'eau n°3 Pêche sportive des poissons blancs et des carnassiers, remise à l'eau des poissons obligatoires.
Plan d'eau n°4 Pêche sportive de la truite et du brochet à la mouche sèche, remise à l'eau des poissons obligatoires.



Budget	Mis en œuvre	Prévu
	79 407.44 €	81 323.58 €

Action cofinancée par :



20 %



12 %



28 %



40 %

Congrès 2017 - Le Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017

Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017

Le Plan d'Actions Nécessaires 2016



Refonte du site Internet par développement de nouvelles fonctionnalités innovantes pour des usages mobiles (deuxième tranche)

Création d'une application « pêche » pour smartphone

Sortie pour l'ouverture de la 1ère catégorie en 2016

Action cofinancée par :



9 %

20 %



11 %



40 %



40 %

Budget	Mis en œuvre	Prévu
	7 080.00 €	9 300.00 €

Congrès 2017 - Le Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017

Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017

Le Plan d'actions Nécessaires 2016

Etude génétique des truites fario de la Têt aval

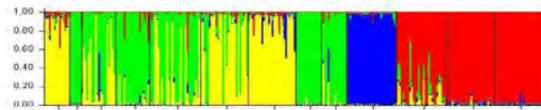


Figure 3: Histogramme présentant le classement effectué par assignation avec une partition (K) en 4 (conseillé par l'aide à la décision STRUCTURE HARVESTER). L'annexe 2 reprend ces données truite par truite.

N° carte	Stations	Têt	Carança	Roquebillière	atlantique
1	Têt (Lagone aval)	87	3	2	8
2	Carança (aval)	1	96	1	0
3	Alemany 2016	36	59	3	1
4	Ressac	6	88	3	3
5	Mantet	29	68	1	2
6	Nyer	70	26	2	2
7	Têt aval	88	1	7	3
8	pisciculture Sahorre géniteurs	2	98	1	0
9	pisciculture Sahorre truitelles	6	89	3	2
10	pisciculture Roquebillière	1	2	96	2
11	pisciculture Cauterets	8	8	2	82
12	pisciculture Babeau (Cauterets 2014)	1	1	1	97
13	pisciculture Murgat	1	0	3	98

Tableau 2: Transposition en pourcentages de la Figure 3. Les couleurs des entêtes sont celles utilisées à la Figure 3. Les couleurs des cellules indiquent les lignées dominantes dans chaque échantillon.

25 % 25 % 50 %

=> Les truites fario de la Têt aval sont autochtones.

Action cofinancée par :



T
F
P

Budget	Mis en œuvre	Prévu
	2000.00 €	2 000.00€

Congrès 2017 - Le Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017

Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017

Le Plan d'actions Nécessaires 2016

Recours au Tribunal Administratif de Montpellier sur la fixation de débits réservés (L. 214.18 du CE) au droit des prises d'eau du canal de Céret et du canal Jaubert (sur le Tech à Amélie Les Bains)



=> Vers une conciliation en vue d'un retrait du recours en cas de compromis trouvé FDPMA / DDTM / ASA

40 % 60 %



Légende :
 ● Prises d'eau
 1 Prise d'eau de l'ASA du Canal Jaubert
 2 Prise d'eau de l'ASA du Canal de Céret
 ▼ Rejet en rivière
 A Rejet de la papetterie « Agas-Wiggins »
 B Rejet de la nouvelle step intercommunale
 → Sens de l'écoulement

Action cofinancée par :



Budget	Mis en œuvre	Prévu
	En cours	1970.00€

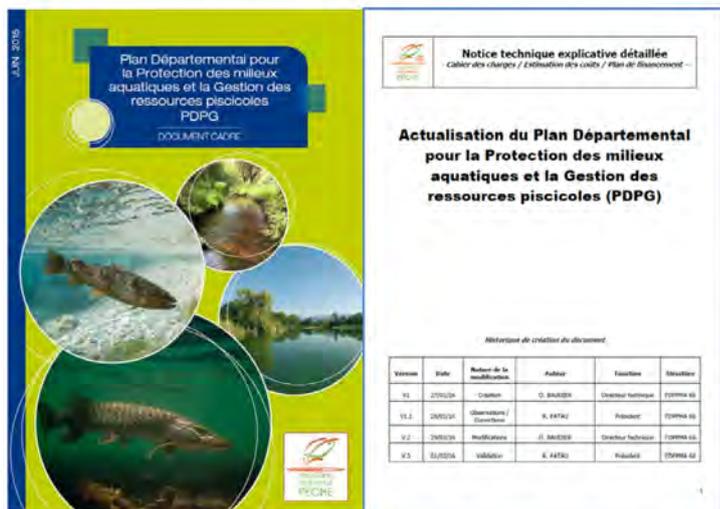
Congrès 2017 - Le Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017

Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017

Le Plan d'Actions Nécessaires 2016

Lancement de la démarche de réactualisation du PDPG

Action cofinancée par :



Une étude stratégique pour la Fédération prévue sur 24 mois

Budget	Mis en œuvre	Prévu
	En cours	180 710.00€

Congrès 2017 - Le Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017

Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017

Les prestations du pôle technique 2016

Catégorie (étude, suivi, action...)	Intitulé	Commanditaire	Montants
SUIVI PISCICOLE	Suivi piscicole par pêche électrique de la Hte vallée de la Têt (6 stations de pêche électrique jalonnant la chaîne de production hydro-électrique)	SHEM	6 420.00 €
APPUI TECHNIQUE	Appui technique pour le déploiement de l'expographie de la Maison Régionale de la Chasse et de la Pêche (Montpellier)	ARCPN	1 000.00 €
APPUI TECHNIQUE	Appui technique pour au déploiement du projet de table tactile de la Maison Régionale de la Chasse et de la Pêche / Appui au développement de la démarche SINP "Poissons et écrevisses" au plan Régional	URFP-LR	1 000.00 €
SUIVI PISCICOLE	Suivi piscicole par pêche électrique du Carol amont suite à l'abaissement de la retenue du barrage du Lanoux (3 stations)	EDF	3 375.00 €
SUIVI PISCICOLE	Suivi piscicole de l'incidence de la gestion hydraulique de la prise d'eau du canal de Nyer sur la Rivière de Nyer / Mantet	RNR de Nyer	750.00 €
SAUVETAGE	Pêche électrique de sauvetage "avant-travaux" sur la Riberole, commune de Fontpédrouse, au droit du pont situé en aval du bassin d'Aumet	Commune de Fontpédrouse	715.00 €
ETUDE	Détermination des zones de refuge thermique pour la faune piscicole sur l'Agly aval (partenariat FDPMA 66 / Teleso)	CD 66	2 390.00 €
Sous total :			15 650.00 €

Catégorie (étude, suivi, action...)	Intitulé	Commanditaire	Montants
SUIVI PASSE A POISSONS	Restauration de la continuité écologique au niveau de la confluence Têt - Cabrils, convention de suivi expérimental et d'entretien de la passe à poissons à bassins successifs (Année 2015)	SNCF réseau	4 490.00 €
SUIVI PASSE A POISSONS	Convention de suivi expérimental d'exploitation d'ouvrages de restauration de la continuité écologique sur la Têt, communes de Nefiach et de Canet / Ste Marie (Année 2015/2016)	CD 66	1 256.00 €
Sous total :			5 746.00 €
TOTAL			21 396.00 €

Congrès 2017 - Le Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017

Plan d'Actions 2016 et perspectives 2017

Les perspectives 2017

Les actions programmées en 2017 :

- ⇒ Poursuite de la démarche de réactualisation du PDPG
- ⇒ Recherche d'une conciliation d'usages sur les débits réservés des canaux de Céret et de Jaubert
- ⇒ Compléter la connaissance sur les peuplements et les habitats aquatiques en lac de montagne
- ⇒ Obtenir les labels nationaux pour les parcours de pêche du site des plans d'eau de Millas
- ⇒ Aménager de nouvelles rampes de mise à l'eau sur le plan d'eau du barrage sur l'Agly
- ⇒ Monter un dossier pour demander le classement de la retenue du barrage de Vinça en 2de catégorie piscicole
- ⇒ Optimiser la gestion du personnel et la gestion de la pisciculture
- ⇒ Travailler sur la mise en sécurité du personnel du centre piscicole au regard des risques de chute « en hauteur » et du « risque thermique »
- ⇒ Renouveler les conventions « droit de pêche » (Plan d'eau de St Feliu d'Avall, de Prades, Plans d'eau de montagne du Département, Rivières et plans d'eau en Forêt Domaniale)
- ⇒ Poursuite des accords cadres annuels avec l'Agence de l'Eau RM



Congrès 2017

Activités du pôle Communication de la Fédération



La Pêche révèle votre Nature

Les temps forts 2016 du pôle Communication

*Un service dédié au développement du loisir pêche
et à la protection du milieu aquatique*

- 1 - Les articles de presse
- 2 - Le concours photo
- 3 - Le trait d'union
- 4 - L'infopêche66
- 5 - Les Brochures «Pêche66»
- 6 - La page Facebook
- 7 - L'application smartphone «Pêche 66»
- 8 - L'enquête sur les pêcheurs des Pyrénées-Orientales



Congrès 2017 - Activités du pôle communication en 2016

1/ Les articles de Presse « PESCA »

Un contact permanent avec nos adhérents

Une fois par semaine un article de presse signé Pesca est publié dans la rubrique **Pêche** de l'Indépendant du dimanche. Ces articles permettent de garder le contact avec nos adhérents et communiquer les informations du moment (ouvertures, changements, activités de la Fédération...). Ce même article est publié ensuite sur le site «peche66.org» de la Fédération ainsi que sur « Facebook » et l'application smartphone « Pêche 66 ».



49 Articles édités en 2016

L'INDÉPENDANT

Congrès 2017 – Activités du pôle communication en 2016

2/ Le concours photo 2016

Organisé en partenariat avec l'Indépendant



A l'ère du numérique beaucoup de pêcheurs immortalisent leurs captures via leurs Smartphones et aiment les partager sur les réseaux sociaux. L'idée de ce concours photo pour la Fédération est de pouvoir récolter des images récentes et de qualité. Pour ce concours, la composition de la photo est le critère principal de sélection.



32 photos publiées



4 publications dans l'Indépendant



10 personnes récompensées

Congrès 2017 – Activités du pôle communication en 2016

5/ Le Livret et le Dépliant « Pêche66 »

Informers nos adhérents de la réglementation pêche

L'intégralité de la réglementation pêche est présentée dans deux brochures éditées par la Fédération. L'infographie de ces deux documents est réalisée en interne avec des logiciels professionnels. L'impression doit avoir lieu avant le lancement de la vente des cartes de pêche qui démarre le 15 décembre, d'où l'importance d'avoir l'ensemble des informations qui les composent en temps voulu. (Réglementation, Concours de pêche, Dépositaires, Parcours labellisés...)



15 000 Ex



13 000 Ex

Plus d'1 Mois
de travail

19
Sponsors

Congrès 2017 – Activités du pôle communication en 2016

6/ La page Facebook

Communiquer avec les outils d'aujourd'hui

Une certaine catégorie de nos adhérents utilisent les réseaux sociaux pour trouver des renseignements, poser des questions, organiser des séjours... Il est donc important pour la Fédération d'être présente sur ces réseaux. Notre page se porte plutôt bien et peu de modération est à faire.



1 305 personnes
nous suivent

110 publications
en 2016

Congrès 2017 – Activités du pôle communication en 2016

7/ L'Application Smartphone « Pêche66 »

Une application pour accompagner les initiés et les débutants...

Cette application permet de :

- Découvrir la pêche de loisir et sa réglementation
- Trouver les parcours de pêche adaptés à ses envies
- Localiser les possibilités de pêche dans son environnement
- Échanger des informations en temps réel
- Consulter l'actualité pêche dans le 66
- Acheter sa carte de pêche
- Connaître les Structures Associatives de la Pêche de Loisir et leurs missions.

En 2016
1068
utilisateurs actifs



Un Flashcode pour télécharger l'application directement sur IOS et Android



Congrès 2017 – Activités du pôle communication en 2016

7/ L'Enquête sur les pêcheurs du 66

Un outil pour connaître les attentes de nos adhérents

Cette enquête a pour objectif de faire le point sur les attentes et besoins des pêcheurs dans les Pyrénées-Orientales. Ces connaissances permettront à la Fédération d'affiner ses orientations d'actions et de gestion.

933 réponses

Du 15 Février au 15 Mai
ENQUÊTE SUR LES PÊCHEURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Quel pêcheur êtes-vous ?

Flashcode pour accéder à l'Enquête

Congrès 2017 – Activités du pôle communication en 2016

7/ L'Enquête sur les pêcheurs du 66

Les grandes rubriques de l'Enquête

- 1 - La carte de pêche et vous
- 2 - La pêche et vous ?
- 3 - Vos attentes halieutiques
- 4 - Vos suggestions
- 5 - Vous ?



Rubrique 2 sur 8

1 - La carte de pêche et vous

Possédez-vous une carte de pêche ou envisagez vous de l'acheter en 2017 ? *

Oui

Non

Savez vous qu'en achetant une carte de pêche, vous devenez membre d'une association agréée pour la pêche et protection du milieu aquatique (AAPPMA) ?

Oui

Non

3 - Vos attentes halieutiques

Quels sont, selon vous, les atouts des Pyrénées Orientales en matière de pêche de loisir ?

Ligne 1: Qualité des parcours pêcheurs

Ligne 2: Variété des poissons pêchés

Ligne 3: Qualité des poissons

Ligne 4: Qualité des infrastructures

Ligne 5: Qualité et diversité des parcours

Ligne 6: Qualité de l'accueil et de l'information

Ligne 7: Qualité et qualité des outils et du matériel

Ligne 8: La réglementation

Ligne 9: Qualité des parcours balisés

Si "Autre", précisez:

Rubrique 2 sur 8

2 - La pêche et vous ?

Quelle(s) espèce(s) de poissons recherchez vous ? *

Ligne 1: Truite arc-en-ciel autochtone

Ligne 2: Truite arc-en-ciel saumon

Ligne 3: Truite fario

Ligne 4: Carpe

Ligne 5: Poissons blancs (baron, quassin, v...)

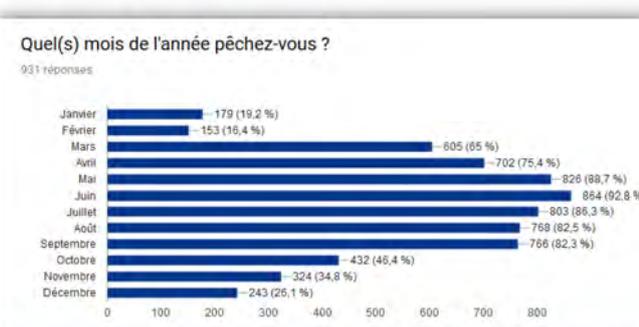
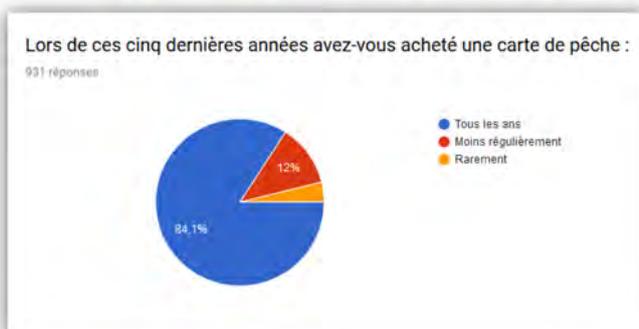
Ligne 7: Aiguille

Quel type de parcours pêchez vous ? *

Congrès 2017 - Activités du pôle communication en 2016

7/ L'Enquête sur les pêcheurs du 66

Les premiers résultats bruts qui seront traités prochainement.



Congrès 2017 - Activités du pôle communication en 2016

Congrès 2017

Zoom sur la campagne de pêche électrique 2016



Le Tech à Arles-sur-Tech, le 08/09/2016

La Pêche révèle votre Nature

Etudes, suivis et sauvetages piscicoles

Typologie et répartition spatiale des opérations

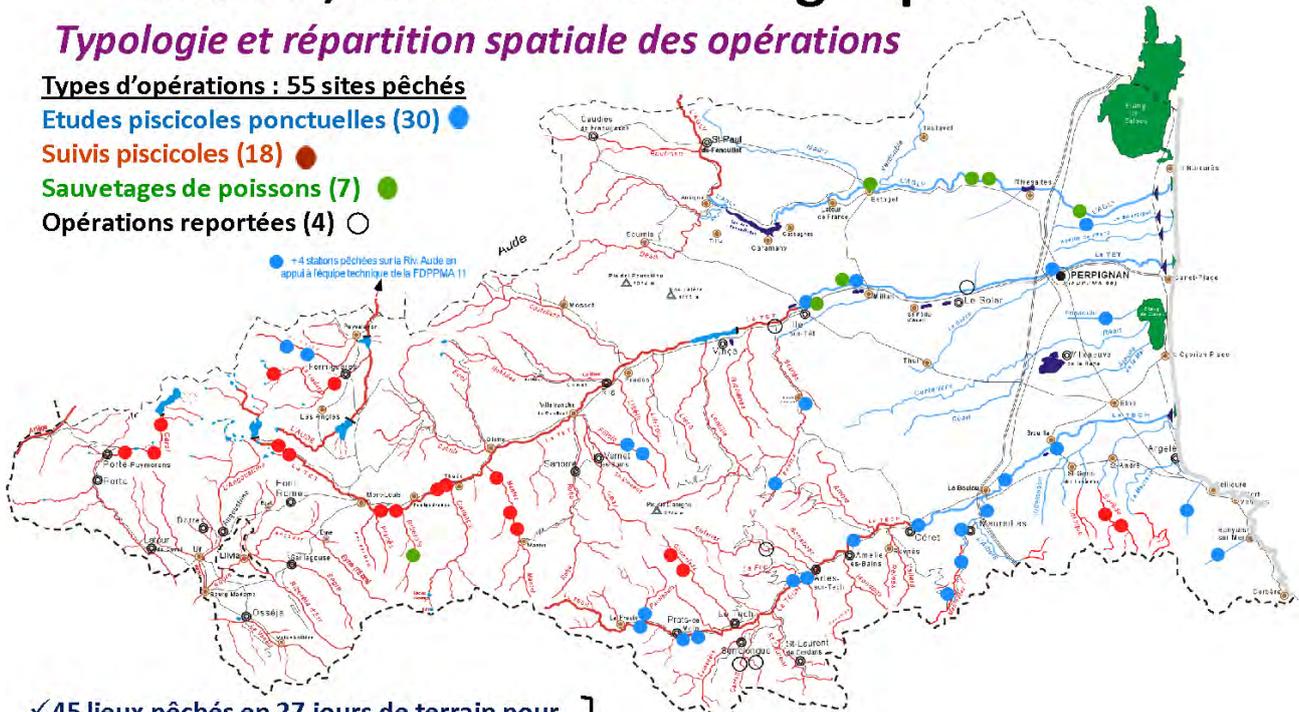
Types d'opérations : 55 sites pêchés

Etudes piscicoles ponctuelles (30) ●

Suivis piscicoles (18) ●

Sauvetages de poissons (7) ●

Opérations reportées (4) ○



✓ 45 lieux pêchés en 27 jours de terrain pour l'équipe FDPPMA / AAPPMA

✓ 10 lieux pêchés en 5 jours pour l'équipe FDPPMA / ONF

⇒ Plus de 5,5 Km linéaires de cours d'eau pêchés.

Congrès 2017 — la campagne de pêche électrique 2016

Etudes, suivis et sauvetages piscicoles

Synthèse par type d'opérations conduites

Etudes piscicoles ponctuelles : 30	
Opérations « en régie » : 30	Opération / prestations: 0
Inventaires piscicoles PDPG : 22 stations Inventaires piscicoles ONF : 4 stations Inventaires piscicoles FDPPMA 11 : 4 stations	
Suivis piscicoles : 18	
Opérations « en régie » : 6	Opérations / prestations : 12
Suivis piscicoles ONF : 6 stations	Suivis piscicoles SHEM : 6 stations Suivis piscicoles Mantet / Nyer : 3 stations Suivis piscicoles Carol EDF : 3 stations
Sauvetage de poissons : 7	
Opérations « en régie » : 6	Opération / prestation : 1
Sauvetage Canal de Corneilla la R. : 1 site Sauvetage Canal de Millas / Nefiach : 1 site Sauvetage Agly aval : 4 sites	Sauvetage Riberole « avant travaux » : 1 site

Congrès 2017 — la campagne de pêche électrique 2016

Etudes, suivis et sauvetages piscicoles

Synthèse en temps de terrain spécifiquement pour les captures

Equipes techniques	Nombre de sites pêchés	Nombre de jours de terrain correspondant
Pôle technique de la FDPPMA / bénévoles habilités des AAPPMA	45	27
Pôle technique de la FDPPMA / Agents de l'ONF	10	5
Total	55	32

Nb : Le nombre de jours indiqués n'inclut pas le temps la pose et la relève des 30 sondes thermiques mises en place sur les stations d'étude du PDPG, ni le contrôle APAVE du matériel.

Ont participé aux opérations :

- ✓ 4 salariés et 1 volontaire en Service Civique
- ✓ 20 bénévoles des AAPPMA « habilités à pratiquer les pêches électriques »
- ✓ 6 agents de l'ONF

Ainsi que de nombreux bénévoles des AAPPMA territorialement concernées

Congrès 2017 — la campagne de pêche électrique 2016

Etudes, suivis et sauvetages piscicoles

Les pêches d'études liées à des études piscicoles ponctuelles (30)

Les opérations en régie (30)



*Exemple : La Tech à Prats De Mollo, à Saint Sauveur, le 05/09/2016
avec l'AAPPMA de Prats-de-Mollo*

Congrès 2017 — la campagne de pêche électrique 2016

Etudes, suivis et sauvetages piscicoles

Les pêches de suivis piscicoles (18)

Les opérations en régie (6)



*Exemple : La Lladure à Formiguères, partie aval de la Forêt Domaniale,
le 10/08/2016 avec les agents de l'ONF*

Congrès 2017 — la campagne de pêche électrique 2016

Etudes, suivis et sauvetages piscicoles

Les pêches de suivis piscicoles (18)

Les opérations / prestations (12)



Exemple : La Têt à la Llagonne, en amont de l'Usine Hydro-électrique des Aveillans, le 10/08/2016

Congrès 2017 — la campagne de pêche électrique 2016

Etudes, suivis et sauvetages piscicoles

Les pêches de sauvetage (7)

Les opérations « en régie » (6)



Exemple : L'Agly en aval du passage à gué d'Estagel, le 03/11/2016

Congrès 2017 — la campagne de pêche électrique 2016

Etudes, suivis et sauvetages piscicoles

Les pêches de sauvetage (7)

L'opération / prestation (1)



Exemple : La Riberole à Fontpédrouse sous le dernier ponceau avant d'arriver au bassin d'Aumet, le 24/06/2016

Congrès 2017 — la campagne de pêche électrique 2016

Congrès 2017

Réactualisation du Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG)



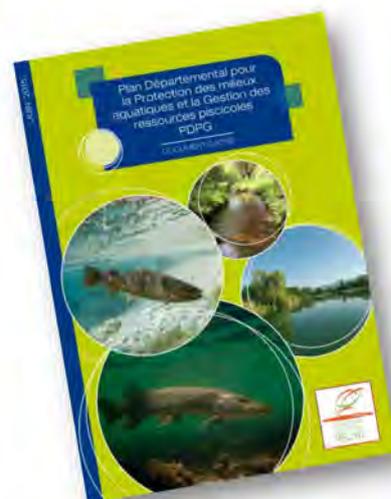
La Pêche révèle votre Nature

1/ La démarche

Le PDPG est établi:

- ✓ par la FDPPMA
- ✓ en collaboration avec les AAPPMA
- ✓ en concertation avec les différents acteurs des milieux aquatiques du département

Cheminement technique basé sur:
un document cadre élaboré en Juin 2015
par la FNPF



PDPG= Document de référence sur les poissons et leurs milieux:

- ✓ Bilan de l'état des rivières
- ✓ Proposition de solutions aux problèmes identifiés

1/ La démarche

- ✓ Une réponse à une obligation réglementaire

« L'exercice d'un droit de pêche emporte l'obligation de gestion des ressources piscicoles. Celle-ci comporte l'établissement d'un plan de gestion »

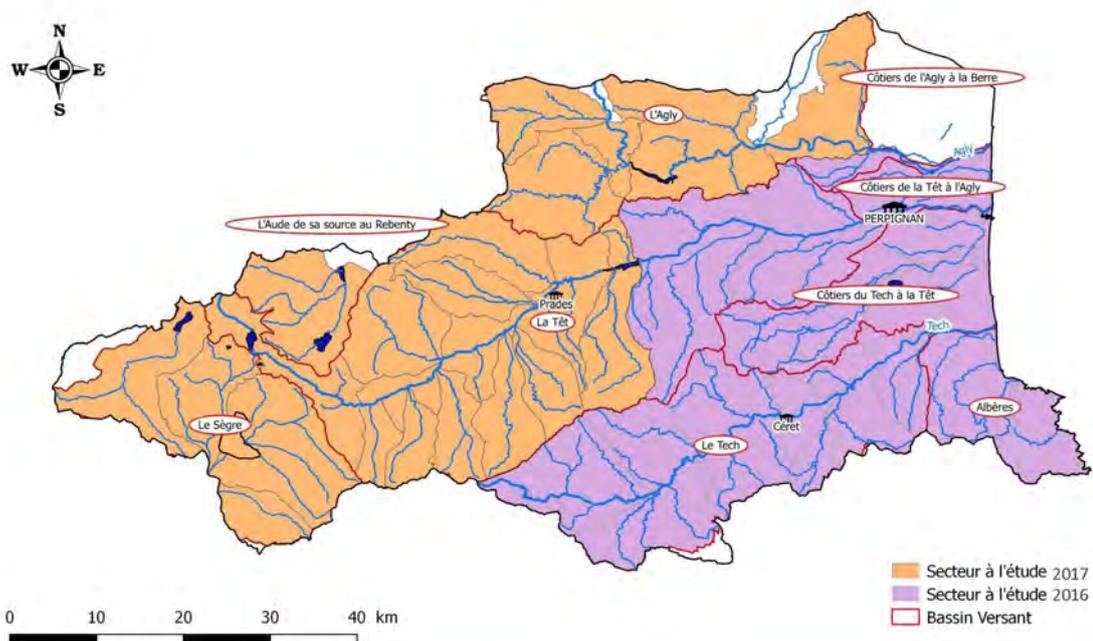
Article L 433-3 du Code de l'Environnement

- ✓ Un outil de référence sur les poissons :
 - Approbation nécessaire par le Préfet



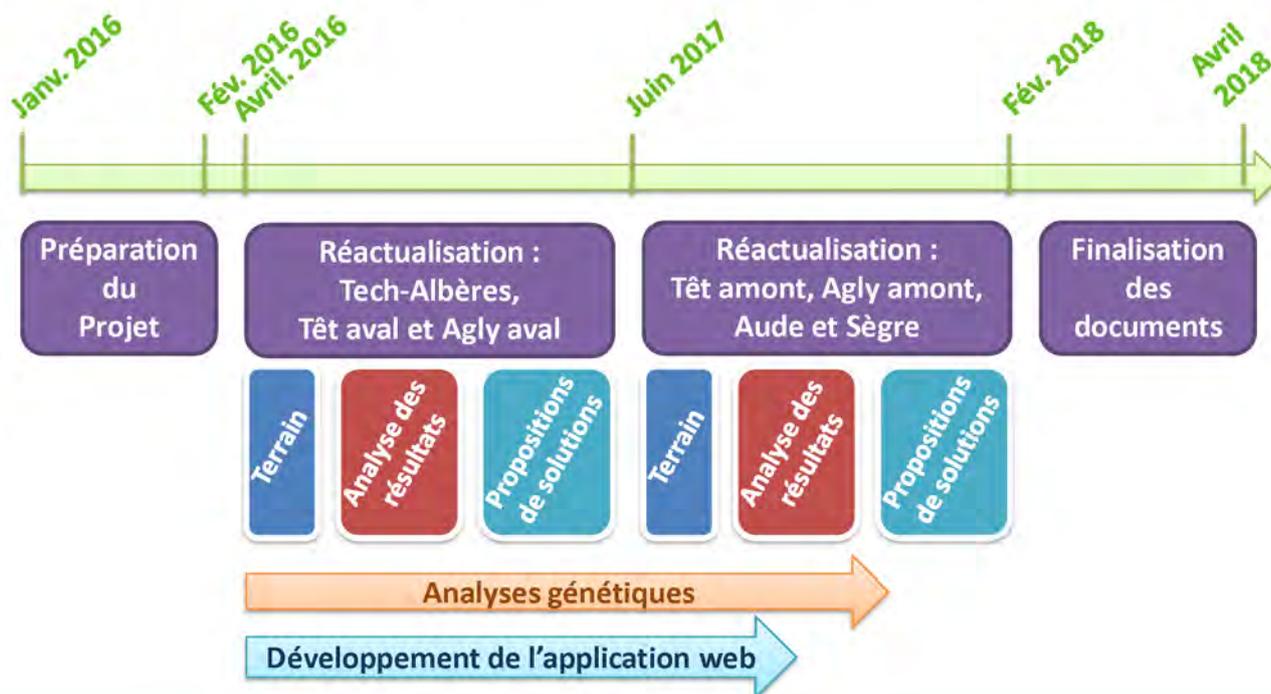
Congrès 2017 — PDPG 2016-2018

2/ Déroulement de la démarche technique



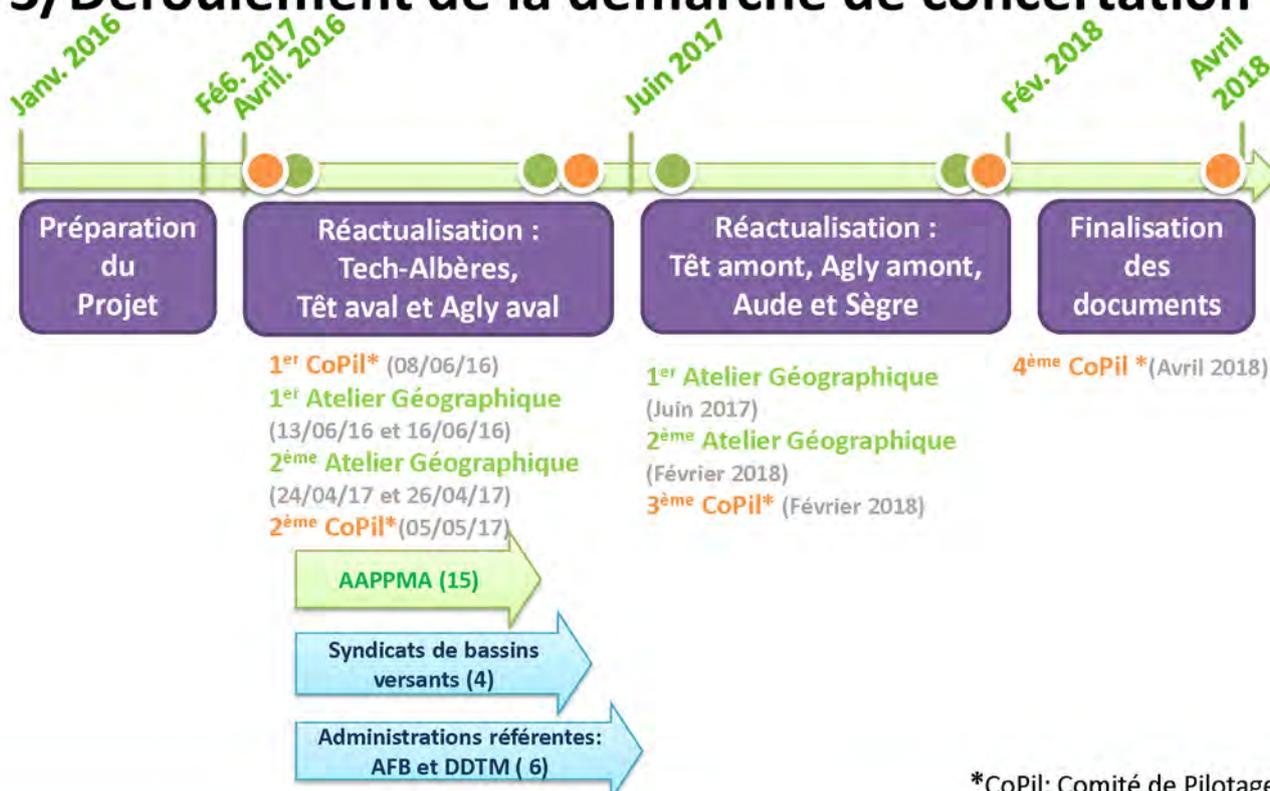
Congrès 2017 — PDPG 2016-2018

2/ Déroulement de la démarche technique



Congrès 2017 — PDRG 2016-2018

3/ Déroulement de la démarche de concertation



*CoPil: Comité de Pilotage

Congrès 2017 — PDRG 2016-2018

4/ Quelques chiffres clés : Concertation 2016

- ✓ 1 Comité de Pilotage
- ✓ 2 Ateliers géographiques
- ✓ 15 RDV individuels



- ✓ 3 Rencontres avec les syndicats de bassin versant
- ✓ 6 Réunions de travail avec l'AFB et la DDTM
- ✓ 12 Réunions de travail avec NanoGIS (Application WEB)
- ✓ 2 Réunions de travail avec ISEM (Génétique)
- ✓ 15 Réunions de travail en interne

Congrès 2017 — PDRG 2016-2018

4/ Quelques chiffres clés : Opérations terrain 2016

- ✓ Pêches électriques
 - 30 Pêches programmées
 - 24 Pêches réalisées



- ✓ Prélèvements biologiques
 - 131 prélèvements de nageoires caudales (génétique)
 - 160 prélèvements d'écailles (scalimétrie : étude le l'âge des poissons)

- ✓ Sondes thermiques
 - 30 sondes installées et récupérées (2 défectueuses)



Congrès 2017 — PDRG 2016-2018

4/ Quelques chiffres clés : Communication 2016



✓ Article paru dans l'indépendant :
« Réflexion piscicole » (16/06/16)



✓ Articles parus dans l'info-pêche :

« Réactualisation du PDPG: un cycle d'étude et de réflexion collective sur la gestion piscicole à l'échelle du département redémarre » (03/06/2016)

« Réactualisation du PDPG: le projet suit son cours durant l'été » (06/09/2016)

« Réactualisation du PDPG: Avancement du PDPG, les chiffres clés de l'année 2016 » (21/12/2016)

Congrès 2017 - PDPG 2016-2018

5/ Premiers résultats : Recherches bibliographiques

- ✓ SAGE Tech-Albères (SIGA Tech, 2017)
- ✓ Natura 2000 « Rives du Tech » (SIGA Tech, 2010)
- ✓ Avant Projet du Contrat de Rivière de la Têt et du Bourdigou (SMBVT, 2015)
- ✓ Projet de « Sécurisation des digues de l'Agly » : Etude d'impact (Biotope, 2013)
- ✓ Suivi de qualité des eaux de chacun des bassins versants (CD, 2013,2014,2015 et

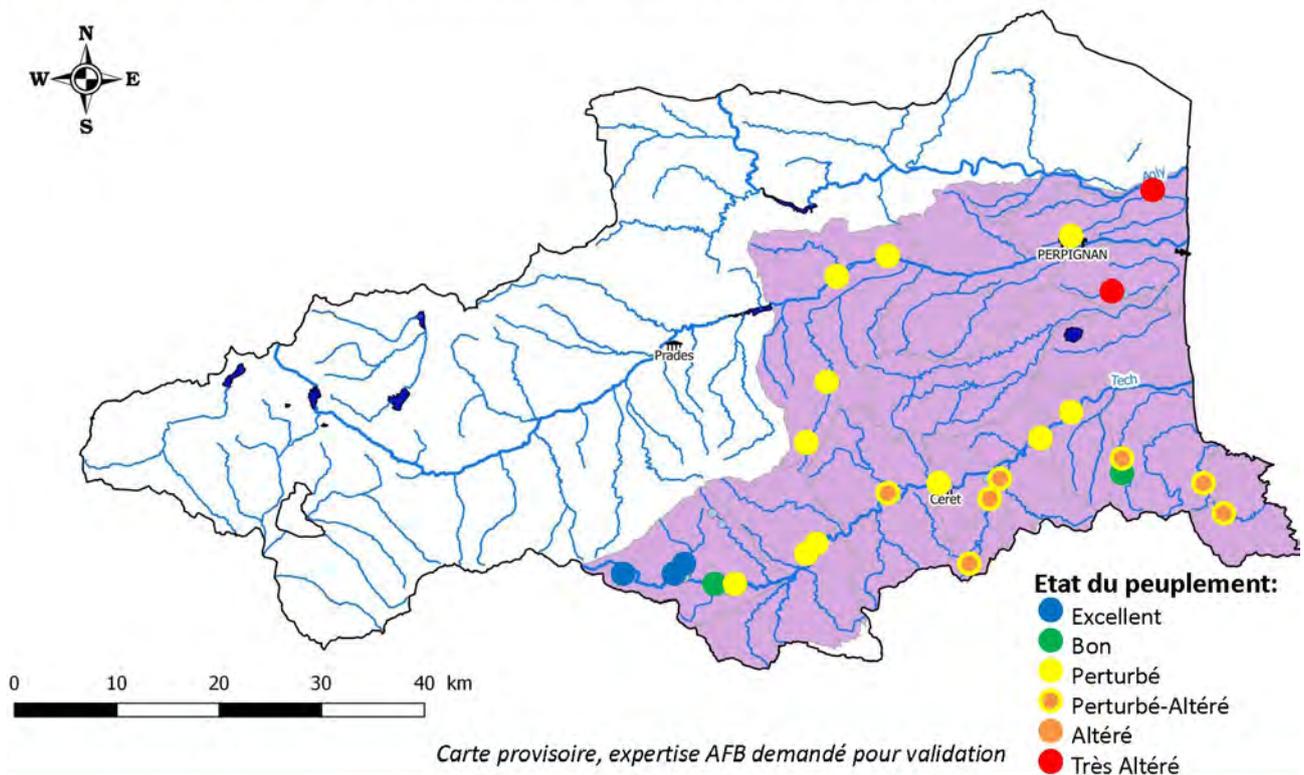


✓ Arrêtés préfectoraux concernant les stations d'épuration du département:
188 arrêtés préfectoraux dont 116 trouvés

✓ Arrêtés préfectoraux concernant les Microcentrales hydroélectriques du département:
41 arrêtés trouvés sur les 42 recensés

Congrès 2017 - PDPG 2016-2018

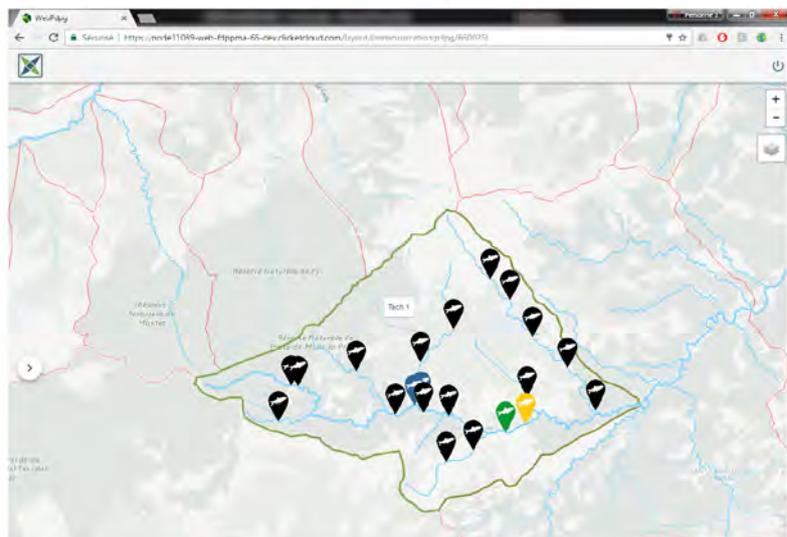
5/ Premiers résultats : Pêches électriques



Congrès 2017 — PDPG 2016-2018

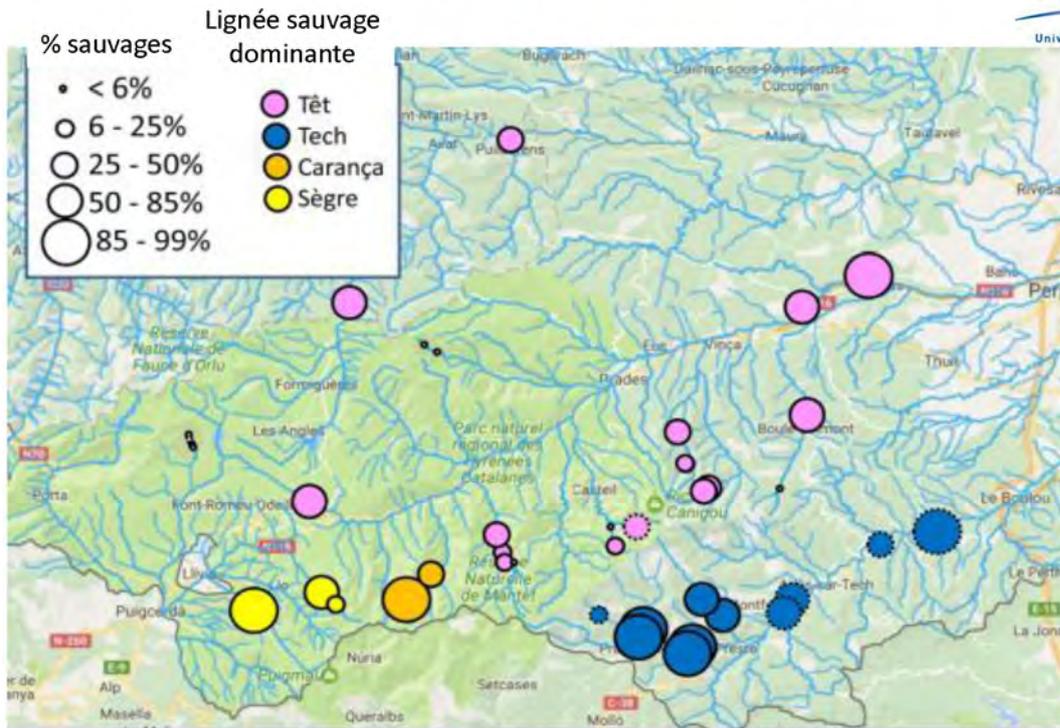
6/ Application WEB PDPG

- ✓ Base de données
- ✓ Outils de communication



Congrès 2017 — PDPG 2016-2018

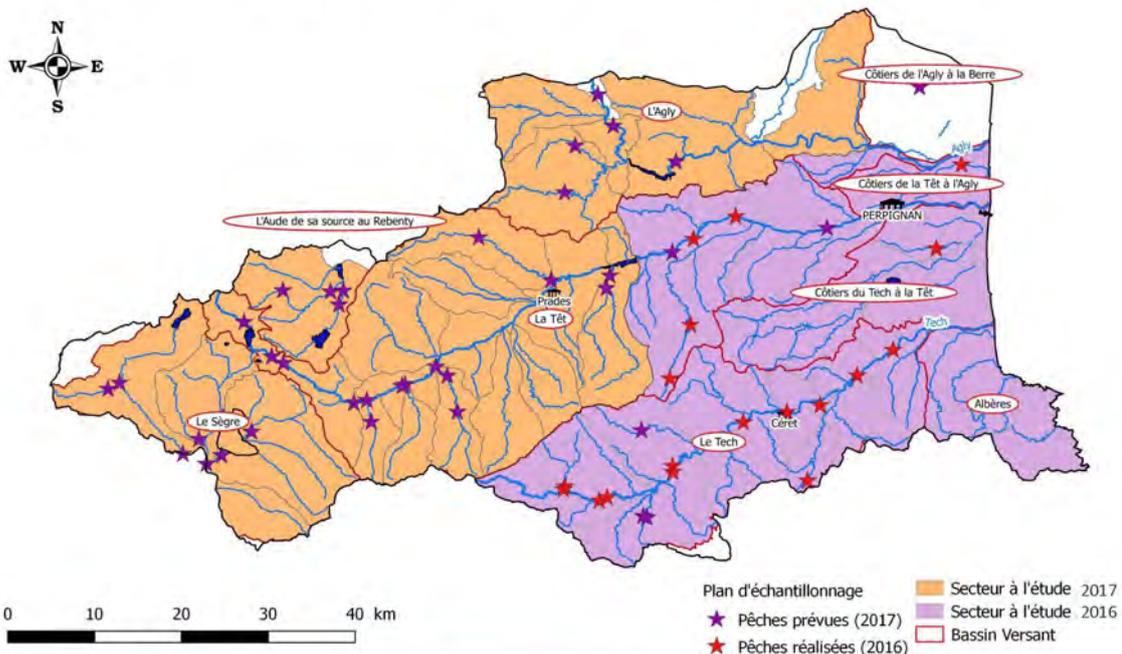
7/ Premiers résultats de l'étude génétique



Congrès 2017 – PDPG 2016-2018

8/ Et pour 2017?

- ✓ Pêches électriques de 2016 (24)
- ✓ Pêches électriques de 2017 (30) => Plan d'échantillonnage provisoire



Congrès 2017 – PDPG 2016-2018

Congrès 2017

Activités du Pôle Départemental d'Initiative
Pêche et Nature



La Pêche révèle votre Nature.

1/ La Maison Pêche Nature

Des locaux adaptés au service du développement de la pêche

Le Pôle Départementale d'Initiative Pêche et Nature (PDIPN) a élu domicile en 2013 au sein des locaux de la Fédération de Pêche des P.O sous la dénomination **Maison Pêche Nature**. Un relais est toujours présent au Centre Piscicole de Sahorre intervenant principalement dans le secteur Conflent.

Promotion de la pêche
Manifestations
Partenariats
Accueil du public
Création d'APN



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

1/ La Maison Pêche Nature

Des locaux adaptés au service du développement de la pêche

La Fédération a parié sur l'installation de locaux adaptés et modernes, permettant l'accueil de nombreux publics tout au long de l'année.



La salle de réunion permet l'accueil du public. Elle est équipée de l'outillage et des supports pédagogiques nécessaires à des prestations de qualité.

Projections éducatives
Travaux pratiques
Ateliers ludiques



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

1/ La Maison Pêche Nature

Des locaux adaptés au service du développement de la pêche



La salle de stockage permet d'organiser et de préparer le matériel de pêche indispensable aux différentes manifestations et animations proposées. Nous pouvons désormais initier tout public à de nombreuses techniques de pêche.



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

2/ Le Centre Piscicole de Sahorre

Le Centre Piscicole de Sahorre : un outil d'animation

LABEL



Le Centre Piscicole de Sahorre est une antenne du Pôle Animation permettant de recevoir écoles et groupes périscolaires autour de deux thématiques :

Visites guidée avec découverte de la faune aquatique

Informations sur les métiers liés à la protection du milieu aquatique

Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

3/ L'initiation à la pêche :

Initiation et perfectionnement sont proposés. Les techniques de la pêche au coup ou de la pêche aux leurres sont privilégiées. Pêche à la mouche fouettée ou encore aux appâts naturels abordées lors de journées spécifiques comme les guidages découvertes.



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

4/ La découverte des milieux aquatiques:

Collectes d'invertébrés et détermination. Visite de la pisciculture de Sahorre. Différents thèmes sont également abordés et correspondent aux attentes des structures scolaires en matière d'éducation à l'environnement.



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

5/ Publics de 2016 : scolaire

17 dates accueillant 128 enfants différents

Les interventions scolaires sont surtout axées autour de la découverte des milieux aquatiques (collectes d'invertébrés, observations et sensibilisation). Environ 8 journées de préparation pour l'ensemble de ces prestations.



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

6/ Publics de 2016 : périscolaire

48 dates accueillant 166 enfants différents

La pêche est une activité récréative et ludique, spécialement adaptée pour le public périscolaire. C'est aussi une agréable façon d'apprendre l'écocitoyenneté. Environ 15 journées de préparation pour l'ensemble de ces prestations.



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

7/ Publics de 2016 : Stages pêche nature (SPN)

25 dates accueillant 15 enfants différents

A la manière d'une école de pêche, cette prestation offre aux enfants une sortie ludique et éducative les menant à l'autonomie. Environ 7 journées de préparation pour l'ensemble de ces prestations.



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

8/ Publics de 2016 : Guidages découverte

5 dates accueillant 32 adultes différents

Les guidages découvertes représentent des prestations dédiées au public adulte souhaitant découvrir, ou encore se perfectionner sur différentes techniques de pêche. 1 journée de préparation à l'ensemble de ces prestations.



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

9/ Publics de 2016 : Esti'v Pêche

8 dates accueillant 34 personnes différentes

Cette prestation familiale et estivale propose l'initiation à la pêche en toute convivialité sur les berges des plans d'eau de Millas les mercredis de l'été. 1 journée de préparation pour l'ensemble de ces prestations.



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

10/ Publics de 2016 : Manifestations

17 dates accueillant 620 personnes au total

Les grandes manifestations, indispensables au développement du loisir pêche sont réalisées grâce à la mobilisation des pêcheurs bénévoles. Elles permettent d'accueillir de nombreuses personnes et sont de véritables outils de communication. Ces événements sont l'occasion de faire la promotion et de faire découvrir nos activités au Grand Public. Environ 12 journées de préparation pour l'ensemble de ces prestations.



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

11/ Bilan des différentes animations 2016

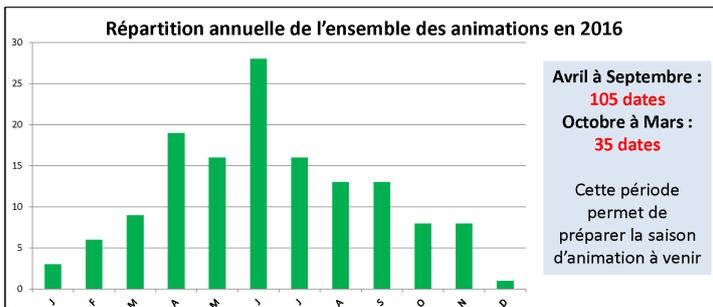
140 dates d'animation effectuées pour 1111 participants différents soit 2318 prestations / participants



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

11/ Bilan des différentes animations 2016

140 dates d'animation effectuées pour 1111 participants différents soit 2318 prestations / participants



Un des objectifs à venir serait d'amplifier le volet d'éducation à l'environnement et d'étoffer nos offres vers le scolaire. La période Automne - Hiver serait alors dédiée à la préparation d'animations et aux interventions au sein des écoles.

Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

12/ Les Ateliers Pêche Nature (APN)

Les Ateliers Pêche Nature sont des structures d'animation bénévoles dépendant des AAPPMA ou amicales, et agréés par le Président de la Fédération Départementale. Ils ont pour mission de faire découvrir la pêche et d'assurer l'initiation aux techniques de pêche en direction des différents publics.

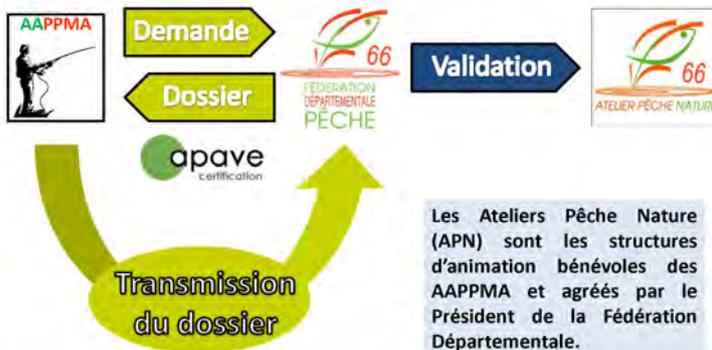
L'association Fenouillèdes Carpe a été la première à créer son APN en 2014. Cette année vient d'être validé la création de celui de l'AAPPMA d'Osséja.



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

12/ Les Ateliers Pêche Nature (APN)

Structures locales du développement du loisir pêche



La première capture



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

Congrès 2017 - Activités du Pôle d'Initiative Pêche et Nature en 2016

Collecte d'invertébrés



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'initiative Pêche et Nature en 2016

Découverte du Milieu Aquatique



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'initiative Pêche et Nature en 2016

Le métier de pisciculteur



Congrès 2017 - Activités du Pôle d'initiative Pêche et Nature en 2016

Merci pour votre attention !



Maison
Pêche
Nature

La Pêche révèle votre Nature



Les projets fédérateurs portés par l'Union Régionale des Fédérations de Pêche du LR

La Maison Régionale de la Chasse et de la Pêche : un formidable outil de communication



Localisation de la Maison Régionale de la Chasse et de la Pêche



Historique du projet

- Naissance du projet en 2010 (Georges Frèche – partie de chasse au Caroux)
- Projet repris et soutenu par Christian Bourquin, Damien Alary, Carole Delga.
- Pose de la 1^{ère} pierre le 5/03/2015
- Inauguration 30/11/2015 en présence de Damien Alary
- Bâtiment financé par le Conseil régional LR (1,8 M€), mis à disposition de l'ARCPN (URFP LR + FRC LR) depuis le 1^{er} Mars 2016 (convention locative jusqu'en 2021)

L'Espace pédagogique de la MRCP

- A mobilisé toutes les FDDPMA du LR (ARCPN / création de l'exposition)
- Inauguration par Carole Delga le 6 Mars 2017
- Conception financée entièrement par l'ARCPN (50% URFP LR + 50% FRC LR)
- Espace pédagogique subventionné par le Conseil Régional (69% CRO + 15,5% URFP LR + 15,5% FRC LR)



L'Espace pédagogique de la MRCP



Projet pédagogique 2017 - 2019

- Animations grand public et scolaires
- **FDPMA très motrices concernant les animations avec les scolaires**
- **NATUROBUS (FDPMA 81)**



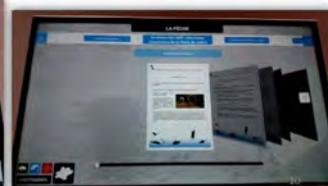
La table tactile de la MRCP : une valorisation des territoire et du loisir pêche en Occitanie



Historique du projet

- Projet inspiré directement de la **table tactile de la FDPMA 09** / volonté de René Patau (ancien Président de l'URFP LR / FDPMA 66)
- Rédaction d'un **cahier des charges** reprenant ce fonctionnement (double entrée, menu déroulant...)
- Projet subventionné à 69% par le CR Occitanie (inclus dans l'aménagement de la MRCP)
- Prestataire choisi : Kalkin, Clermont-Ferrand

La Table tactile de la MRCP



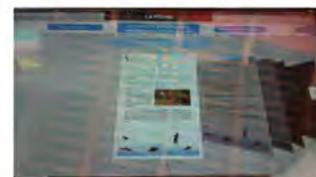
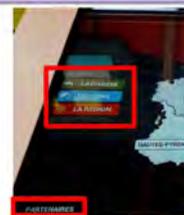
Une entrée « cartographie »

- **Entrée « Carte »** : menu à 7 thématiques :
 - Pêcher en Occitanie
 - Chasser en Occitanie
 - Connaissance des milieux naturels et des espèces
 - La Région et les structures associatives de la Pêche et de la Chasse
 - Education à l'Environnement
 - Événementiel
 - Pêche chasse et tourisme



Une entrée « Articles »

- **Entrée « Articles »** : 4 macarons :
- Intégration de contenu médias / photos et vidéos
- Remplissage de la table en collaboration avec les Fédérations Départementales



Vidéo de démonstration

Le Système d'Information sur la Nature et les Paysages : une valorisation des compétences et des connaissances des FDPPMA



Enjeux et objectifs

- Projet National, déconcentré au niveau des Régions administratives
- **Objectif** : créer et animer un **réseau d'acteurs** / création d'une **base de données naturalistes utilisable**, homogène et fiable / **porter ces données à connaissance** des décideurs publics et citoyens pour une **prise de décision adaptée** et prenant en compte la biodiversité

Finalité => Évaluation des impacts sur la biodiversité des politiques environnementales, des plans de gestion, de certains projets + suivi de l'évolution du paysage

Les SINP LR et MP : deux systèmes différents

Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer



Le Pôle poisson : Historique et intérêt du projet

Objectif pôle poisson : Créer et animer un réseau d'acteurs réunis autour des informations sur les poissons et les crustacés d'eau douce à l'échelle de la Région

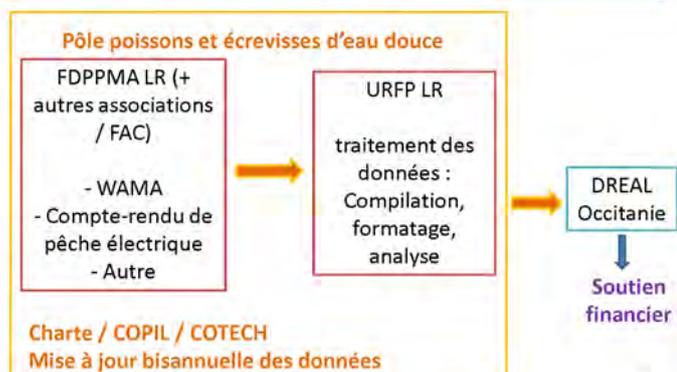
Enjeux :

- Valoriser les **connaissances des FDPPMA**
- Positionner les FDPPMA en tant que **spécialistes des poissons et écrevisses d'eau douce**

Historique du projet :

- Sollicitation de la DREAL dès 2012
- Réflexion en amont de la FDPPMA 66 depuis 2012: mémoire de Romane FARINE en 2015

Fonctionnement du Pôle poissons et écrevisses d'eau douce



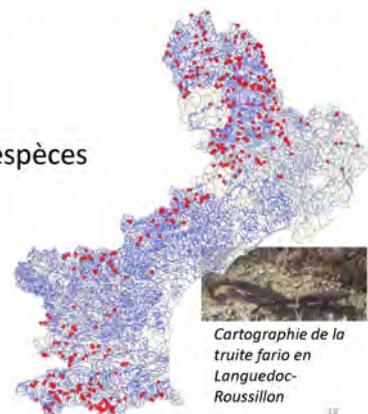
Bilan des données

5197 données transmises

63 espèces

669 stations

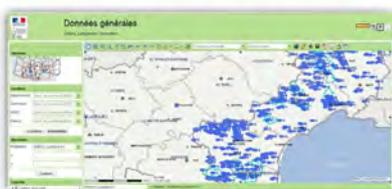
11 ans de données
2005 – 2016 pour les FDPPMA LR



Valorisation des données et des FDPPMA



Site internet de la DREAL Occitanie
Naturefrance.fr

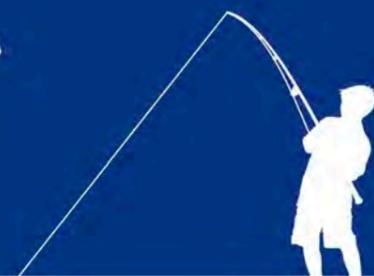


Interface de la DREAL Occitanie - CARMEN



Table tactile de la Maison Régionale de la Chasse et de la Pêche





REPEUPEMENT



la chargée de missions
Alix HADDAD

- Accueil des Congressistes par le Président Albert PARÈS
- Rapport moral par le Président Albert PARÈS
- Présentation du compte de résultats par le Trésorier Adjoint Michel PRIEGO
- Rapport d'activités par le Secrétaire Général Gilbert ARNAUD
- Rapport d'activités détaillé par le Directeur et ses collaborateurs
- Présentation de l'URFP-LR par la chargée de missions
- Repeuplement
- Annexes

**REPEUPLEMENT
RECAPITULATIF 2016**

Commission de repeuplement	N° du Secteur	RETENU										MIS EN OEUVRE										Observations	Total alevins Farios
		Farios souche Méditerranéenne			Souche Carança			TAC & Saumons		Farios souche Méditerranéenne			Souche Carança			TAC & Saumons							
		BV	Alevins	Truitelles	BV	Alevins	Truitelles	TAC/B	SDF	BV	Alevins	Truitelles	BV	Alevins	Truitelles	TAC/B	SDF						
FENOUILLEDES	1	0	0	0	20 000	5 000			-	0	0			20 000	5 000			Sahorre	20 000				
ALBERES	2	0	45 000	0	24 000	2 000			-	45 000	0			12 000				Sahorre + Maureillas	57 000				
HT VALLESPİR	3	0	0	0	20 000	5 000			-	0	0			20 000	5 000			Sahorre	20 000				
VALLESPİR	4	0	0	0	23 000	13 000			-	0	0			25 000	13 000			Sahorre	25 000				
CERDAGNE	5	0	0	0		10 500			-	0	0			63 000	13 000			Sahorre en renfort de Fontrabouse	63 000				
CAPCİR	6	0	0	0		0			-	0	0			16 000	8 000			Sahorre en relais de Fontrabouse	16 000				
CONFLENT	7	0	0	0	80 500	17 000			-	0	0			80 500	24 000			Sahorre	80 500				
HT CONFLENT	8	0	0	0	39 000	7 000			-	0	0			34 000	7 000			Sahorre	34 000				
PLANS D'EAU	9		0	0					-	0	0			66 000	106 000			Fontrabouse + Sahorre	66 000				
																			0				
TOTAUX		0	45 000	0	206 500	59 500			64 000	0	0			336 500	181 000				381 500				

FENOUILLEDES

SECTEUR N° 1 : FENOUILLEDES				REPEUPELEMENT 2016							Henri HAVELLANEDA		
COURS	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P.	RETENU Farios Carança			MIS EN OEUVRE				OBSERVATIONS		
				B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.		ALEVINS	TRUITELLES
D'EAU													
L'AGLY	07	15000	23	0	2 000	0	0	2 000	0				
LA DESIX	07.03	24 600	23	0	6 000	0	0	6 000	0				
Comoubelle		3100	23	0	2 000		0	2 000					
LA MATASSA	07.03.01	14 000	4	0	4 000	1 000	0	4 000	1 000	0	12 000	3 000	AAPPMA SAINT PAUL
PERLES	07.03.01.01	4000	4	0	1 000		0	1 000					
COUME FERRERE	07.03.02	4 500	23	0	2 000	0	0	2 000	0				
LA BOULZANE	07.04	5 200	23	0	0	2 000	0	0	2 000	0	8 000	2 000	AAPPMA CAUDIES
LA BOULZANE	07.04	9600	4		0	2 000		0	2 000				
LE ST JAUME	07.04.01	8 000	4	0	3 000	0	0	3 000	0				
TOTAL :				0	20 000	5 000	0	20 000	5 000	0	20 000	5 000	

ALBERES

SECTEUR N° 2 : ALBERES				REPEULEMENT 2016										Alain CRESPI
COURS	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P	RETENU		Farios souche Med		Farios souche Med et Caranxa		MIS EN OEUVRE		Récapitulatif		OBSERVATIONS
				B.V.	ALEVINS	B.V.	TRUITELLES	B.V.	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	TRUITELLES	
LA MASSANE (hors réserve naturelle)	02	5 800	28	0	11 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
FORNETS	02.02	1 100	28	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ARANYO	02.03	1 100	28	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
SALICAR	02.04	155	28	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
NOU FONTS	03	5 000	28	0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE SOREDE	03.01	1 900	28	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
Les MOYSES	03.01.01	900	28	0	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
Els PRADETS	04.01	2 700	28	0	11 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
E L'ARROQUE	04.01.01	10 800	13	0	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
EI VILLELONGUE	04.02	2 800	13	0	8 000	2 000	0	0	0	0	0	0	0	
LE MAUREILLAS	04.02.01	1 100	13	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
L'ALBERE OU	04.02.03	1 800	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
NIERGUE	04.02.04	3 000	13	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
COUMOU				0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
ARBRE GROS				0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
RUNOGUES				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
MONTESQUIEU				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TEIXONERES				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
RIBERAL				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL :				0	57 000	2 000	0	0	0	0	0	0	57 000	0

AAAPMA MAUREILLAS
(7000 alevins et 2000 truitelles non mis en oeuvre du fait du fort étiage)

SECTEUR N° 3 : HAUT VALLESPIR				REPEUPELEMENT 2016										Observations	
COURS	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE AAPP	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES		RETENU			MISEN OEUVRE			Récapitulatif			
				BV	Alevins	Truitelles	BV	Alevins	Truitelles	BV	Alevins	Truitelles			
LE TECH	04	22 000	019	APP. Prats de Mollo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ROQUES ROUGES	04.23	1 900	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LA SOULANETTE	04.224.22	3 000	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
L'ORTIGA	04.22.01	2 100	019	PERAFEU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE GRAFFOUIL	04.20	5 800	019	Las Conques - Les Fourquets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	AAPPMA PRATS DE MOLLO Gestion patrimoniale
LA PARCIGOULE	04.19	8 300	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LES ESTABLES	04.19.01	2 100	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE CALCABOUS	04.19.01	2 800	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE GARARDE	04.19.01	2 100	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LES AGUILLES	04.18	1 800	018	CAN BLAY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE GUILLEME	04.18	2 400	018		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE CANIDELL	04.17	3 100	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LA BAILLOUERA	04.17	2 500	019	LA BADIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LA FIGUERE	04.16	3 000	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE CASTILLOU	04	3 000	019		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE TECH	04	5 500	012	APP. LE TECH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	AAPPMA LE TECH Gestion patrimoniale
LA COUMELADE	04.15	10 000	012		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
CAL PICOUTOUS	04.15.02	800	012	APP. Serralongue/Lam	0	0	1 000	0	0	2 000	0	0	0	2 000	AAPPMA SERRALONGUE
LAMANERE	04.14	12 000	024		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
POINTARROU	04.14.02	2 000	024		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
MALREMS	04.14.03	1 400	024	LA MINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
SALADOU	04.14.02.01	2 100	024		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
CORAL	04.14.02.01	3 000	024		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
LA BADIE	04.14.01	900	024	COL DEL TULLIC	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE CASTELL	04.14.01	5 100	024		0	2 000	500	0	0	0	0	0	0	0	
LE CORTALS	04.14.01.01	3 800	024		0	2 000	500	0	0	0	0	0	0	0	
LA GRAND COUME	04.12	1 100	024		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE ST-LAURENT	04.12	10 100	022	APP ST-Laurent	0	0	3 000	0	11 000	3 000	0	0	11 000	3 000	AAPPMA ST-LAURENT
LE COUSTOUGES	04.12.04	2 900	022	PROBEDONES	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
LES MOUSQUERES	04.12.04	800	022	FOUR A CHAUX	0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	
FONT LLEVRE	04.12.04	500	022		0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE VILLEROGE	04.12.05	2 100	022		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE FALGOS	04.12.05	1 400	022		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
BILBERE Bouiscatière	04.12.03	1 800	022		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
LES PLANES	04.18	1 200	022		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
LES CAZOTTES	04.12.02	1 500	022		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
LA QUERE	04.12.01	4 000	022		0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
LES THERMES	04.06.01	8 900	022		0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	
LE RIU MAJOU	04.06.01	2	022		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL :					0	20 000	5 000	5 000	0	20 000	5 000	5 000	0	20 000	5 000

SECTEUR N° 4 : VALLESPİR		REPEULEMENT 2016										OBSERVATIONS					
COURS	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.P.	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU				MIS EN OEUVRE				Récapitulatif				
					Fario Carança		Fario Carança		B.V.		B.V.			FRUITELLES		FRUITELLES	
					ALEVINS	TRUITELLES	ALEVINS	TRUITELLES	ALEVINS	TRUITELLES	ALEVINS	TRUITELLES		ALEVINS	TRUITELLES	ALEVINS	TRUITELLES
LE TECH	04	11 400	003	ARLES SUR TECH	0	4 000	0	4 000	0	0	0	0	0	0			
LA FOU	04 10	6 000	003	MANYAQUES	0	1 000	0	0	0	1 000	0	0	0	0			
RAVIN DE L'EGLISE		1 200	003	MAS RIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LE GARGAMOUX		1 000	003	MAS DEN CAMPS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
PAS DE LAVET		3 800	003	GORGES LA FOU	0	1 000	0	0	0	1 000	0	0	0	0			
LA SEIGNOURAL	04 09	2 800	003	SALT MARIE VALENTE	0	1 000	0	0	0	1 000	0	0	0	0			
LE RIUFERRER	04 08	19 200	003		0	2 000	1 000	1 000	0	2 000	1 000	0	0	0			
CORTAL TRIADOU	04 08 04	1 500	003		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
PRAT DE CORBALL		800	003		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LA RIVERETTE		3 200	003		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
COURREC dels Fourquets		1 000	003	LE BATERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LE FREIXE	04 08 01	3 000	003		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LE BONABOSC	04 07	2 800	003		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		AAPPMA ARLES SUR TECH	
LE TECH	04	2 500	001	AMELIE LES BAINS	0	0	3 000	3 000	0	0	0	0	0	0			
LE MONDONY	04 06	6 500	001		0	4 000	0	0	0	4 000	0	0	0	0			
LE THERME	04 06 01	5 100	001		0	4 000	0	0	0	4 000	0	0	0	0			
LA GRIFFE	04 06 01 02	2 900	001		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		AAPPMA AMELIE LES BAINS	
LE TECH	04	7 500	005	CERET	0	0	5 000	5 000	0	0	0	0	0	0			
L'AMPLE	04 05	10 000	005		0	6 000	0	0	0	6 000	0	0	0	0			
LE ST-MARSAL	04 05 01	7 500	005		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LE REYNES	04 04	3 000	005		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LA VAILLIERE	04 04 01	6 100	005		0	4 000	0	0	0	4 000	0	0	0	0			
LE CORRREC FOOSC		1 000	005		0	0	0	0	0	2 000	0	0	0	0			
LE CALSAN		3 000	005		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LE CAN GUILLET		1 200	005		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LE NOGAREDE		4 200	005	2ème CAT.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		AAPPMA CERET	
TOTAL :					0	23 000	13 000	13 000	0	25 000	13 000	0	25 000	0	13 000	5 000	

Secteur N°5 CERDAGNE				REPEULEMENT 2016						Philippe DEMIQUEL			
COURS	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE A.A.P.	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU			MIS EN OEUVRE			OBSERVATIONS		
					B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES			
LA TET	06	1 800	021	Lacassagne à sa source	0	0	0	0	0	0			
PLANES	06.22	2 100	021		0	0	0	0	0	0			
ST-PIERRE	06.23	2 800	021		0	0	0	0	0	0			
JARDO	06.24	3 000	008		0	0	0	0	0	0			
LA BIGUE	06.72.02	2 600	008		0	0	0	0	0	0			
LA GRAVE	09.01	5 750	018		0	0	0	0	0	0			
COUME D'EN GARCIA	09.02	2 000	018		0	0	0	0	0	0			
BALADRA	10	15 250	021		0	8 000	2 000	0	8 000	2 000			
LE SEGRE	10	15 250	021		0	6 000	0	0	6 000	0			
LE SEGRE pour Livia	10	21 850	010		0	0	4 500	0	2 000	4 500		TRF Carança	
LE CAROL	10.01	3 000	010		0	0	0	0	0	5 000		AAPPIMA SAILLAGOUSE	
TARTARES	10.01.01	3 000	010		0	1 000	0	0	1 000	0		AAPPIMA LATOUR DE CAROL	
SALT	10.01.02	5 000	010		0	1 000	0	0	1 000	0		TRF Carança	
MALFOURAT	10.01.03	5 100	017		0	2 000	0	0	2 000	0		AAPPIMA PORTA	
CAMPARDOS	10.01.05	8 500	017		0	2 000	0	0	2 000	0		TRF Carança	
ORRY DE LA VIGNOLE	10.01.06	3 000	018		0	1 000	0	0	1 000	0		AAPPIMA PORTE	
CORTAL ROUSSO	10.01.07	3 900	018		0	1 000	0	0	1 000	0			
LA VANERA	10.02	11 300	014		0	2 000	0	0	2 000	0			
NARAGO	10.02.01	4 500	014		0	2 000	0	0	2 000	0			
RIU	10.02.02	4 200	014		0	1 000	0	0	1 000	0			
BILA	10.02.04	1 200	014		0	1 000	0	0	1 000	0			
LA QUERE	10.02.05	1 100	014		0	2 000	0	0	2 000	0		AAPPIMA OSSEJA	
ANGOUSTRINE	10.03	18 800	002		0	0	0	0	0	0			
BRANGOLY	10.03.01	10 900	010		0	6 000	0	0	6 000	0			
BEMA	10.03.01.01	7 850	010		0	2 000	0	0	2 000	0			
COUME ARMADE	10.03.02	3 100	006		0	1 000	0	0	1 000	0		TRF Carança	
ESTAGNETS	10.03.03	5 000	006	MATENEGRE	0	1 000	0	0	1 000	0			
MESCLAN D'AYGUES	10.03.04	5 200	002		0	0	0	0	0	0		AAPPIMA ANGOUSTRINE	
FOURATS	10.01.08	2 050	002		0	0	0	0	0	0			
COL ROUGE	10.03.04.01	1 850	006		0	0	0	0	0	0		AAPPIMA DORRES	
RIBALS	10.04	3 500	007		0	0	0	0	0	0			
ERR	10.05	10 900	021		0	8 000	1 000	0	8 000	1 000			
EGAT	10.06	7 900	007		0	1 000	0	0	1 000	0		AAPPIMA FONT ROMEU	
EYNE	10.07	15 200	021		0	6 000	2 000	0	6 000	2 000			
FONT-ROMEU (ruisseau)	10.07.01	2 900	007		0	500	0	0	1 000	0			
VIA	10.07.02	2 000	007		0	500	0	0	1 000	0			
BOLQUERE	10.07.04	6 000	007		0	1 000	0	0	1 000	0			
RICHAULT	10.07.04.01	2 000	007		0	0	0	0	0	0			
EAUX VIVES	10.07.05	1 200	021		0	0	0	0	0	0			
LE RIALET	10.07.05		007	Ruisseau la Liègonne	0	1 000	0	0	1 000	0			
LA GRANDE LLOSE	007		007	Vers la Têt	0	0	0	0	0	0			
COUME DE PORTELS	007		007		1 000	0	0	0	1 000	0			
LA RIBERETTE	10.03.02		002	Bas du rui. Coume Armade	0	0	0	0	0	0			
LE BRANGOLY	10.03.01		002		0	2 000	1 000	0	2 000	1 000			
FONT VIVES	018		018		0	0	0	0	0	0			
COUME D'EN GARCIA	018		018		0	0	0	0	0	0			
LA CALME	007		007		0	0	0	0	0	0			
TOTAL			TOTAL		0	59 000	10 500	0	62 000	10 500	0	61 000	13 000

SECTEUR N° 6 : CAPCIR		REPEUPELEMENT 2016												M. Francis ROQUE						
COURS	CODE	RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE	LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU				RÉCAPITULATIF				MISE EN OEUVRE				OBSERVATIONS		
						B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES			
L'AUDE	08	08	15 900	008		0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
ROC MARY	08.01	08.01	1 200	008		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
PUYALADOR (ruis.)	08.02	08.02	500	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
ESTRADE	08.70.01	08.70.01	500	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LE GALBE	08.70.02	08.70.02	11 200	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
RIEUTORT	08.70.02.01	08.70.02.01	2 900	008		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
FONTRABOISE	08.70.02.01.01	08.70.02.01.01	2 400	008		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LA JASSE	08.70.02.02	08.70.02.02	400	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
EL BAC. (ruisseau)	08.70.02.03	08.70.02.03	200	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LE DIABLE	08.70.02.04	08.70.02.04	2 000	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
ODELLO	08.70.03	08.70.03	300	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
REAL	08.70.04	08.70.04	300	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LA LLADURE	08.70.05	08.70.05	14 200	008		0	0	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0		ALEVINS DANS LA TRAVERSEE DU VILLAGE		
L'OLIVE	08.70.05.01	08.70.05.01	1 900	008		0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
BALCERE	08.70.05.02	08.70.05.02	5 600	008	Ruisseau de	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
CARBONERES	08.70.05.04	08.70.05.04	2 100	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
HERBES	08.70.05.05	08.70.05.05	1 950	008	Ruisseau de	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
FONTFREDE	08.03	08.03	500	008		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LA MATTE	08.71.01	08.71.01	500	008		0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
LES ANGES	08.71.02	08.71.02	1 400	008		0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
CIRES	08.71.03	08.71.03	1 200	008		0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
CALVET	08.71.04	08.71.04	800	008	Ouest	0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
CALVET	08.71.05	08.71.05	500	008	Est	0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
FRED	08.71.06	08.71.06	900	008		0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0				
Bassin			138 700			0	10 000	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	16 000	8 000	0	0
TOTAL						0	10 000	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	16 000	8 000	0	0

A-APPMA Formiguières

SECTEUR N° 8 : HAUT-CONFLENT				REPEUPEMENT 2013										OBSERVATIONS	
COURS	CODE RIVIERE	LONGUEUR (en mètres)	CODE LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES	RETENU				MIS EN OEUVRE				OBSERVATIONS			
				Fariots Caranqa		Fariots Caranqa		Carença		TRUITELLES					
				B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES	B.V.	ALEVINS	TRUITELLES			
LA TET	06		015/016 030 Vilfranche à Olette Olette à la Lacassagne	0	4 000	5 000	0	4 000	5 000	0	4 000	2 000	Alevins amont Olette/Truitelles aval Olette		
LA ROTJA	06.13	17 000	020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
ROTJA (affluent source)	06.13	50	020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LE TONNET	06.13.02	900	020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
CAMPELLE	06.13.03	2 900	020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
SALETTE	06.13.04	1 000	020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
R de Sacailouse	06.13.04.01	1 000	020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
POMAROLE	06.13.05		020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Sola del Pomer	06.13.06		020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
TRES ESTELLES	affluent Rotja	Ravin	020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Basses	Ravin		020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Lagal	Ravin		020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Barballaiche	Ravin		020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
BAILLEMARSANE	06.14	4 100	020	0	2 500	0	0	2 500	0	0	0	0	AAPPMA SAHORRE		
AYTUA	06.14.01		020	0	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	Escaro/AAPPMA Sahorre ?		
ESCARO	06.15		020	0	10 000	0	0	10 000	0	0	0	0	Escaro/AAPPMA Sahorre ?		
LE CABRILS	06.16	18 600	015	0	4 000	0	0	4 000	0	0	0	0			
L'EVOL	06.16.01	17 100	030	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LLABANERE	06.16.01.01	2 100	030	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0			
POUJOLS	06.16.03	5 500	015	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0			
CLAVERA	06.16.03.01	1 500	015	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
CAUDIES	06.16.04	5 000	015	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0			
RAILLEU	06.16.04.01	3 900	015	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0	AAPPMA PERPIGNAN		
SANSA	06.17	18 900	030	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
NYER	06.17	18 900	020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
MANJET			020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
ESPOULITG			020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LE CARET	06.17.01	1 900	020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Amicale Olette		
L'ALLEMANY	06.17.02	3 000	020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
FOURQUETS	06.17.03	2 100	020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LE CALLAU			020	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LA CARANCA	06.18	12 800	016	0	6 000	0	0	6 000	0	0	0	0	Fédération		
LA CARANCA	06.18.01	3 000	016	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0			
COUME DE BASSIBES	06.18.02	2 900	016	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0			
COUME MITJANE	06.18.02	2 900	016	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0			
LA SOURDE	06.19	1 900	016	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
AYGUES	06.20	3 050	016	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LA RIBEROLE	06.21	8 200	016	0	2 000	0	0	2 000	0	0	0	0			
CEDEILLE	06.21.01	700	016	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0			
LA BAILLETTE	06.21.02	1 400	016	0	1 000	0	0	1 000	0	0	0	0			
L'ORI			030	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
TOTAL :				0	39 000	7 000	0	34 000	7 000	0	34 000	7 000	0	34 000	7 000

PLANS D'EAU

SECTEUR N° 9 : PLANS D'EAU			REPEUPLEMENT 2016								Gilbert ARNAUD
PLANS D'EAU			FARIOS				ARC EN CIEL BOUILLOUSES				
NOM	CODE Iac	Superficie Ha	RETENU		MIS EN ŒUVRE		RETENU		MIS EN ŒUVRE		
			ALEVINS	TRUITELLES	ALEVINS	TRUITELLES	Alevins	Truitelles	Alevins	Truitelles	
BOUILLOUSES	06 72		0	10 000		20 000	10 000	0	20 000		
MATIMALE	08 71		0	10 000		80 000	10 000	0	100 000		
PUYVALADOR	08 70		0	0		0	0	0	0		
LANOUX	10 01 71		30 000	0		0	30 000	0		Annulé, cause bloom / qualité de l'eau douteuse	
PASSET	10 01 70		0	0	3 000		0	0			
VINCA	06 70		0	0			0	0			
VIVE	06 72 01 70		2 000	0	2 000		0	0			
NOIR D'EN HAUT	10 03 70		2 000	0	2 000		0	0			
SEC	10 03 04 03 70		2 000	0	2 000		0	0	2 000		
COUMASSE	10 03 04 03 01		2 000	0	2 000		2 000	0	2 000		
LIAT	10 03 04 70		0	0	0		0	0			
LONG D'EN HAUT	10 03 04 71		0	0	0		0	0			
BAILLEUL	10 03 04 72		0	0	0		0	0			
DOUGNES	10 03 04 73		1 000	0	1 000		2 000	0	2 000		
CASTELLA	10 03 04 74		2 000	0	2 000		2 000	0	2 000		
COMBEAU	10 03 04 75		0	0	0		0	0			
TREBENS	10 03 04 76		1 000	0	1 000		0	0			
SOUBRANS	10 03 04 77		1 000	0	1 000		2 000	0	2 000		
COL ROUGE	10 03 04 01 70		1 000	0	1 000		0	0			
COUME DE FOURRATS	10 03 04 02 70		1 000	0	0		0	0			
NOIR D'EN BAS	06 25 70		2 000	0	3 000		0	0			
LONG D'EN BAS	69 04		0	0	0		0	0			
PRADELLES	10 03 03 70		4 000	0	7 000		0	0			
AUDE	08 72		0	0	0		0	0			
BALMETTE	08 70 05 02 71		1 000	0	2 000		0	0			
PEIT BOUTASSOUS	06 72 02 02 70		1 000	0	1 000		0	0			
GRAND BOUTASSOUS	06 72 02 02 71		1 000	0	1 000		0	0			
ESPARBE	06 72 02 01 70		1 000	0	1 000		0	0			
PETITE LLOSE	06 72 02 70		1 000	0	1 000		0	0			
HARCOT	06 27 70		1 000	0	1 000		0	0			
LAC INFÉRIEUR	06 27 71		1 000	0	1 000		0	0			
LAC DU BAS	06 27 72		1 000	0	1 000		0	0	2 000		
LES 3 PRIGUES	06 75 06 74		2 000	0	2 000		1 000	0	2 000		
GRANDE LLOSE	06 75		2 000	0	2 000		1 000	0	2 000		
PETIT BLEU	06 28 70		2 000	0	2 000		2 000	0	2 000		
GRAND BLEU	06 75 & 77		2 000	0	2 000		2 000	0	2 000		
GRAVE	06 26 71		0	0	0		0	0			
PRADET	06 26 01 70		1 000	0	1 000		0	0			
RACOU	06 26 70		1 000	0	2 000		0	0	2 000		
CASTEL IZARD	10 01 71 02 70		2 000	0		2 000	0	0			
GOURG des Castels Izard	10 01 71 02 71		500	0		1 000	0	0			
ROUZET	10 01 71 04 70		1 000	0	0		0	0			
LANOUZET	10 01 71 05 70		1 000	0	0		0	0		Annulation cause météo	
FOURRATS	10 01 71 09 70		1 000	0	0		0	0			
ENCANTADES	10 01 71 01 70		1 000	0	0		0	0			
COUME D'OR	69 07		1 000	0		1 000	0	0			
FONT VIVE	10 01 08 70		1 000	0	1 000		0	0			
SERRES DES CHEMINES	69 05 & 69 06		3 000	0	0		0	0			
PASSADERES	10 01 05 71		1 000	0	0		0	0		Annulation cause météo	
BASSETTES DE LA LLADURE	08 70 05 03 70		1 000	0	2 000		0	0			
BASSETTE	08 70 05 70		1 000	0	1 000		0	0			
ETANG DU REFUGE	08 70 05 71		4 000	0	4 000		0	0			
ETANG GROS	08 70 05 72		4 000	0	4 000		0	0			
ETANG ROND	08 70 05 73		1 000	0	1 000		0	0			
ETANG SUPERIEUR	08 70 05 74		1 000	0	1 000		0	0			
ETANG LONG	69 11		1 000	0	1 000		0	0			
ETANG DES TOURBIERES	69 10		0	0	0		0	0			
GRAND SUPERIEUR	69 09		1 000	0	1 000		0	0			
PETIT SUPERIEUR	69 08		1 000	0	1 000		0	0			
HERBIERS	06 70 05 05 70		1 000	0	1 000		0	0			
LE CANARD	08 70 05 04 70		1 000	0	1 000		0	0			
PORTELLE			0	0	0		0	0			
ESTRELLAT	06 10 70		0	0	0		0	0			
NOIR D'EVOL	06 14 01 70		2 000	0	0		0	0			
ORRY de la VIGNOLE			1 000	0		1 000	0	0			
BALADRA			1 000	0		1 000	0	0			
TOTAL:			102 500	20 000	66 000	106 000	64 000	0	142 000	0	

Etat annuel par AAPPMA des cartes de pêche vendues en 2016

ASSOCIATIONS	Interfédérale	Majeure	Femme	Mineure	Découverte -12 ans	Hebdomadaire	Journalière	Total
ALBERIENNE	79	154	13	29	46	40	32	393
AMELIE LES BAINS	26	26	3	9	12	24	21	121
ANGOUSTRINE	41	81	11	23	32	40	29	257
ARLES SUR TECH	18	33	3	13	13	8	8	96
CAUDIES DE FENOUILLEDES	37	16	2	4	13	3	8	83
CERET	31	66	5	18	20	14	16	170
DORRES	4	8	0	1	2	0	0	15
FONT ROMEU	147	189	36	63	157	169	220	981
FORMIGUERES	200	181	55	88	137	177	165	1003
ILLE SUR TET	99	357	32	114	180	29	106	917
LATOUR DE CAROL	24	23	3	15	29	10	6	110
LE SOLER	142	254	33	74	128	13	45	689
LE TECH	7	23	6	3	4	0	8	51
LES CHEMINOTS	13	35	6	1	10	9	12	86
MAUREILLAS	32	65	8	9	32	5	12	163
OSSEJA	12	45	5	14	47	6	6	135
PERPIGNAN	452	927	90	201	305	191	272	2438
PORTA	13	10	3	5	4	4	3	42
PORTE PUYMORENS	42	20	3	9	20	2	16	112
PRATS DE MOLLO	14	32	2	5	11	15	4	83
RIA	110	198	31	52	136	37	68	632
SAHORRE	28	61	2	8	41	10	12	162
SAILLAGOUSE	32	61	8	27	65	19	23	235
SAINT PAUL DE FENOUILLET	111	109	11	36	61	28	48	404
SERRALONGUE	6	39	5	11	11	3	4	79
VAL D'AGLY	107	130	22	43	64	15	33	414
VERNET LES BAINS	12	44	10	3	9	4	6	88
VILLENEUVE DE LA RAHO	65	108	11	20	38	128	44	414
VINCA	42	185	34	51	93	17	40	462
Total	1946	3480	453	949	1720	1020	1267	10835

FEDERATION DES PYRENEES-ORIENTALES POUR LA PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

- Liste des AG/CONGRES des 25 dernières années -

2016 - Millas
2015 - Céret
2014 - Vinça
2013 - Osséja
2012 - Villeneuve-de-la-Raho
2011 - Font-Romeu
2010 - Perpignan
2009 - Saillagouse
2008 - Ille-sur-Têt
2007 - Maureillas
2006 - Osséja
2005 - Vernet-les-Bains

2004 - Le Soler
2003 - Vinça
2002 - Font-Romeu
2001 - Ille-sur-Têt
2000 - Perpignan
1999 - Le Soler
1998 - Saillagouse
1997 - Vinça
1996 - Dorres
1995 - Perpignan
1994 - Osséja
1993 - Amélie-les-Bains
1992 - Saint-Paul-de-Fenouillet

AAPPMA Candidat pour 2018 :





FEDERATION DEPARTEMENTALE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

1, Avenue des Bouillouses - 66170 MILLAS
Téléphone : 04 68 66 88 38 – Fax : 04 68 66 74 99

Courriel : federationpeche66@wanadoo.fr - Site internet : www.peche66.org

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE (et Congrès) du Samedi 14 MAI 2017 à Prades

AAPPMA excusées : Angoustrine (Représentée par Monsieur André DE MAURY) Arles/Tech, Maureillas, Vernet-les-Bains, Vinça.

Délégués ou administrateurs excusés : Marcel BATTLE, J-P MOCCO ;

Participaient également : Olivier Baudier, Directeur, Monsieur Max QUINTANE Cabinet comptable et Joseph Cabaillerie, vérificateur aux comptes,

Etant en période d'élections, l'Administration n'a pu se joindre à nos travaux en vertu de la réserve électorale.

Etaient présentes les personnalités politiques à savoir : Madame Hermeline MALHERBE, Présidente CD66, Monsieur Jean CASTEX Maire de Prades et Président de la Com/Com, Madame Ségolène NEUVILLE, Conseillère Départementale, devant nous rejoindre un peu plus tard.

Monsieur Jean-Pierre SANSON, Président de la Fédération de Chasse 66 nous honorait de sa présence.

C'est à 8 h 40 que le Président Albert PARES déclare ouverte l'Assemblée Générale statutaire 2017. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie d'être venus nombreux.

Il rappelle que pour cette année, l'assemblée générale et le congrès se tiendront le même jour. L'assemblée générale sera assez courte et traitera exclusivement du nécessaire.

Pour les années à venir, à l'instar d'autres fédérations, il sera probablement fait une AG sous forme de congrès avec les élus et invités.

Dans son « Mot d'Accueil » le Président remercie M. le Maire de Prades, Jean Castex, pour son hospitalité et pour avoir mis à notre disposition les diverses salles nécessaires pour la réussite de cette journée et présente le déroulement de la matinée.

Le Président passe ensuite la parole au secrétaire général pour l'appel des représentants des Aappma.

Hervé Climens, président de l'Aappma de Prades en retrace le parcours et fait l'éloge de sa ville dans mot d'accueil.

Puis Monsieur Jean Castex, maire de Prades, nous souhaite la bienvenue dans sa ville et nous redit son soutien à la pêche en général, à l'Aappma en particulier et fait part de son attachement au développement de la pêche au lac de la Plaine Saint-Martin qu'il veut développer.

Le Président Albert Parès lui remet la « Médaille de la Fédération de Pêche » pour son dévouement à la cause des pêcheurs.

Reprenant le cours des travaux, le Président demande à l'assemblée d'approuver le Compte-Rendu de l'AG 2016 qui a été joint au dossier envoyé quelques jours avant. Adopté à l'unanimité.

Il donne ensuite lecture du Rapport moral, où il remercie grandement tous les bénévoles pour leur aide à la fédération et à la « Pêche pour tous ». Relate aussi une baisse significative des effectifs en 2016 mais qui semble stoppée cette année. Un paragraphe est dédié aux divers moyens de communication (papier et Internet) qu'utilise la fédération et qui permettent une grande info aux pêcheurs en temps réel.

Il décrit brièvement les divers travaux qui seront détaillés ensuite par les intéressés comme le PDPG qui a commencé depuis un an et dont il reste encore un an d'études à faire. Les APN et ses « moniteurs », la pisciculture, les alevinages et les déversements. Il repose le problème de la réglementation qu'il juge trop compliquée et qu'il faudra revoir progressivement. Avec la bonne volonté des Aappma.

Un état est fait aussi de toutes les instances pêche où il est nécessaire d'assister, par obligation ou par besoin selon les cas, pour ne pas rester inconnus et être actifs dans les décisions de l'espace qui nous entoure dans ce domaine. (FNPF, Club Halieutique, ARPO, Union Régionale Languedoc-Roussillon, Maison Régionale à Montpellier, Union de Bassin à Lyon, MRM...)

Remerciements bien sûr à la DDTM, notre administration de tutelle, à l'AFB, (ex ONEMA) l'ONF, la SHEM et à nos partenaires financiers que sont la Région, le Département, la FNPF et le Club Halieutique. Remerciements aussi aux diverses gendarmeries, à la Base hélicos de Ste-Léocadie, à tous les dépositaires et O.T. du département pour leur relai pour la vente de cartes par internet. Sans oublier tous les bénévoles des Aappma et de tous les anonymes qui donnent leur coup de main très apprécié.

Suit le bilan financier présenté par monsieur Max Quintane, chef de Cabinet comptable, la « Fiduciaire de la Têt » à Millas. Le solde, -positif- fait apparaître une bonne gestion des finances, malgré il faut le dire, la perte de 550 cartes, toutes catégories confondues, lors cette année 2016.

Joseph Caballerie, vérificateur aux comptes, donne lecture de son rapport sur la vérification effectuée en présence du trésorier et la secrétaire comptable, à la fédération. Constatant la régularité des pièces présentées, il propose à l'assemblée de donner quitus au trésorier pour la bonne tenue des livres.

Le président signale qu'il y a en fait 2 trésoriers actifs à la fédération : Hervé Climens et Michel Priégo, chacun dans un domaine précis, ayant sa partie comptable. Et les remercie aussi pour le travail.

En fin de séance, il a été demandé une candidature pour au moins un vérificateur supplémentaire. Alain Vandeputte, secrétaire de l'Aappma de Perpignan s'est porté candidat pour 2018. Candidature retenue.

Suivant l'ODJ, c'est le Secrétaire général Gilbert Arnaud qui présente par un Power-point imagé le « Rapport d'Activités 2016 ».

On peut y voir un tableau comparatif des effectifs sur les 3 dernières années, ce qui laisse apparaître une érosion significative des adhérents en 2016. (- 5,43 %)

Parlant de la vie associative, il énumère les réunions clés de l'année tout en précisant qu'il y en avait bien d'autres tout aussi utiles, notamment auxquelles participent le Président, le Directeur et parfois un administrateur concerné par le secteur en fonction des disponibilités de chacun.

Il présente l'effectif garderie (42 gardes) puis l'Agpppo, et les formateurs, (Didier Gracia pour le Module 1 et Henri Hatte pour le Module 3) et les divers PV dressés.

Concernant les piscicultures (Sahorre et Fontrabieuse) il présente le tableau des repeuplements tant en alevins que truitelles issus de ces unités. Idem sur la « Promotion de la Pêche » où les quantités de truites TAC en provenance de la pisciculture privée de Serge Ballester sont aussi détaillées.

Rapide bilan sur les pêches électriques. Il en explique quelques points particuliers (avec quelques photos) laissant à Olivier Baudier le soin de détailler dans sa présentation tout à l'heure, ces opérations dont il est le maître.

Chapitre sur les manifestations importantes de l'année qui ont eu lieu, et quelques chiffres sur le PDIPN : 100 journées de formation pour quelque 1815 participants.

Petit passage sur la bathymétrie prévue en 2016 pour l'été 2017 sur les lacs du secteur du Lanoux pour en expliquer le mode et l'utilité et quelques mots sur le PDPG en cours qui sera détaillé par Olivier Baudier et Adeline Hérault.

Un paragraphe actualisé est réservé aux diverses publications pêche de notre fédération et de nos sites Internet, incontournables aujourd'hui pour être visibles et connus aux yeux du grand public, surtout pêcheur.

En conclusion, il relate le travail énorme qui a été fait, ceci grâce au concours de tous les bénévoles de la pêche, travail qui bien sûr ne pourrait être assuré par un petit nombre de salariés déjà occupés. (C'est cela l'esprit Associatif)

Concernant les productions du Centre Piscicole, les Plans d'Action et les pêches électriques, Olivier Baudier et ses collaborateurs se succèdent au micro (Nicolas Périaud pour les APN, Jérémie Trantoul pour la communication et Adeline Hérault pour la démarche de réactualisation du PDPG) présentent les temps forts des activités techniques de terrain par une présentation Power-point incluant le temps alloué, le nombre de participants, les sites, les temps et distances pêchés.

Précision faite aussi sur la gestion des milieux aquatiques et la restauration de la continuité écologique.

Alix Haddad, Chargée de Missions basée à la Maison Régionale Chasse et Pêche à Montpellier fait une présentation de l'Union Régionale Languedoc-Roussillon dont Albert Parès a été élu Président cette année en remplacement du président délégué de la Lozère, démissionnaire de sa fédération.



On passe à l'étude des vœux détaillés ci-après, et particulièrement florissants cette année.

LE SOLER souhaite que les déversements reprennent début janvier et non fin février.

Constat : pas de perte de cartes à ce jour.

Eviter de nourrir les cormorans à cette époque.

Proposition : Compte-tenu qu'il s'agit d'un lac clôturé, surveillé régulièrement, fréquenté : La fédération peut ajouter un déversement 15 jours avant.

L'AAPPMA pourrait en faire un aussi 15 jours avant celui de la fédé. (coût :173 € TTC)

ANGOUSTRINE souhaite la taille à 23 cm et nombre de prises à 5/J.

a) Taille : (également Point 3 Saint-Paul et Point 5 Ria-Prades)

Pendant la période de réactualisation du PDPG, pour le pôle technique de la FD la protection des géniteurs sauvages de truites passe par une taille légale de capture adaptée aux lieux de vie des poissons.

Ce point (maille) est également à l'étude dans le cadre du PDPG (étude de scalimétrie) Une réflexion technique sur ce sujet arrivera avec la validation du PDPG (1^{er} semestre 2018 pour application saison 2019)

b) Nombre de prises :

Il faudrait même mettre le quota à 3 prises obtenir un effet notoire.

On peut noter que le nombre de 8 est rarement atteint. (*ou alors les pêcheurs ne nous disent pas la vérité*)

(La Rotja et le Mantet dont la maille est à 23 fonctionnent bien)

Cependant avec des tailles différentes selon les secteurs, cela devient compliqué tant pour la réglementation que pour les gardes-pêche. Et j'ai souhaité au début du mandat une simplification de la réglementation.

L'idéal serait de mettre tout le département à 23 cm (en rivières) avec pour exception la Vallée du Tech.

On y reviendra dessus après le PDPG dont les études et analyses nous fourniront des renseignements qui ne pourront pas être contestés.

c) Dotation alevins :

Dotations retenues sont identiques 2017 qu'en 2016.

Point 4/ SAINT-PAUL

Passer la part Aappma à 1,50 €

Je rappellerai que je l'ai, même si c'est peu, passé de 1,22 à 1,30 € – (pour rappel, 15 ans que c'était à 1,22 €, qui correspondait à l'époque à 8 francs)

Je rappellerai aussi les pertes de cartes 2016 s'élevant à 15.000 € plus les 2.300 € que coûte la petite augmentation faite sur ma demande et étude des trésoriers.

La Fédération paie tout, vous le savez. (Alevinages, déversements divers, dotation concours, aide au débroussaillage des rives) Alors, (*je poserais bien la question*) : Pour quoi faire ?

Les AAPPMA disposent du revenu de réversion des produits des cartes, plus la dotation du CD66, plus parfois une aide de municipalités et pour autant n'entreprennent rien de plus ! Qu'on m'explique s'il y a un projet particulier. Les Aappma ont il me semble un revenu correct pour leur fonctionnement.

Questions diverses :

Point 1/ FORMIGUERES (Etienne BUSCAIL) demande une pêche électrique sur la partie No-kill de l'Aude

Pas de souci. Cette pêche est déjà prévue dans le cadre du PDPG en cours.

Point 2/ ANGOUSTRINE (demande 50 kg de truites pour la Fête de la Pêche 2017).

Cette dotation pour la fête de la pêche est aussi prévue. La dotation figure sur la brochure 2017, rubrique « Animations ».

Point 3/ ANGOUSTRINE (demande des pièges pour le vison d'Amérique)

Ces pièges ont été fournis par la FD (2000 €) et sur leur demande à la Louveterie en 2013. Voir avec leur président, M. LEBEC à Font-Romeu.

Point 4/ ANGOUSTRINE (demande une étude de passe à poissons sur le Sègre)

Ce constat de manque de passe à poissons est partagé par la FD et par Olivier Baudier, Technicien. Il faudra l'inscrire dans le PDPG au titre des actions à conduire sur ce contexte piscicole. J'y veillerai à en faire une priorité après la validation du PDPG.

Point 5/ LE TECH (Jean PATROUX) demande comment réguler les prédateurs, notamment le Cormoran, qui remontent jusqu'à la Preste.

Différencier les espèces : Les VISIONS sont classés nuisibles et chassables et pour les cormorans il s'agit d'une espèce protégée

Concernant les VISIONS : Dans le cadre de la démarche du PDPG, chacune des 15 AAPPMA consultées a évoqué le problème du vison. La FD a sollicité l'administration pour lui demander une aide pour organiser une action au plan départemental en collaboration avec les autres acteurs de la faune sauvage. (FDC66, ONCFS, AFB, PNR, Réserves Naturelles Catalanes, DDTM)

La DDTM réunira le 06 juin prochain un 1^{er} groupe de travail sur ce sujet. Force est de constater que la précédente convention passée par mon prédécesseur entre la FD et la Louveterie n'a pas eu l'effet escompté. (manque de moyens, d'animation, de suivi...)
Un nouveau format de travail sur ce sujet est à rechercher Il s'agit d'un problème d'intérêt général pour la faune locale. (poissons, mais aussi poulaillers, desman, œufs de limnicoles, batraciens,...)

Affaire à suivre. En attendant, si vous disposez de piègeurs agréés, se rapprocher de M. LEBEC à Font-Romeu.

Concernant les CORMORANS : (espèce protégée par le Code de l'Environnement)

Un quota de 160 unités est obtenu pour notre département pour les hivers de 2016 à 2019 suite à un A.P. L'organisation de ces tirs est confiée par l'administration à M. DALICHOUX, lieutenant de Louveterie. Nous lui ferons remonter vos doléances.

Point 6/ LE TECH (Jean PATROUX) Comment augmenter le cheptel truites des petits ruisseaux.

Si je comprends bien, il y a des frayères en octobre et novembre dans ces petits ruisseaux mais pas de poissons à la taille.

Motif : Le poisson ne reste pas dans un habitat devenu inapte à l'accueillir. (rivières encombrées, fermées, trop ombragées)

Je propose pour le prochain entretien des berges, de cibler un ruisseau pour rouvrir le milieu.

Olivier Baudier pourra voir et vous éclairer pour le choix du lieu à traiter. Opération à poursuivre chaque année.

Point 7/ SAINT-PAUL (Henri AVELLANEDA) demande qu'il y ait plus de missions mandatées pour les gardes-pêche.

Un budget spécifique de 2.000 € a été inscrit sur ma demande au budget prévisionnel de la FD pour défrayer les gardes pêche particuliers (bénévoles) ce qui correspond à 80 sorties en moyenne.

C'est l'AGPPPO (dont tu as été président) qui est chargée d'organiser les contrôles. (*Budget en augmentation par rapport à 2016*)

Je signale que j'ai retenu ton argument de 2016 sur l'ouverture du carnassier qui a été pris en compte cette année :

Pas de contrôle de la gendarmerie maritime à l'ouverture, du carnassier sur le plan d'eau du barrage de l'Agly, mais une, peut-être deux opérations « coup de poing » sont en proposition. (En fonction de la disponibilité de la gendarmerie) **Pour efficacité, ces dates seront tenues secrètes.**

Une info : Dans la commission « Statuts et Règlements » où je siège maintenant à Paris, nous allons étudier une date plus rationnelle pour l'ouverture du carnassier qui ne sera plus systématiquement le 1^{er} mai. (dernier samedi d'avril ou 1^{er} samedi de mai) (pour 2019)

Suivent quelques questions complémentaires : Damien Laffont, Président de l'appma de Latour de Carol s'inquiète de l'impact d'un nouveau projet de microcentrale sur le Carol. Il a récemment reçu une demande de pêches électriques qui seraient conduites au titre des études préalables. Olivier Baudier indique qu'autoriser les pêches et études n'est en aucun cas donner quitus au projet. Un contrat FDPPMA/AAPPMA est à avoir sur ce sujet.

Monsieur Hugon, Maire de Porta présente un problème au niveau du lac de Font-Nègra. Une particularité locale : ce lac est partagé en deux par la frontière Franco-Andorrane. Les andorrans l'exploitent dans leur intégralité sous forme de « Parcours touristique ». Ils se sont en fait approprié ce lac. Un rendez-vous tripartite est à prendre sur ce sujet. (Mairie/Fédération/Département de Media ambient andorran pour régler/clarifier cette affaire.

Arrivant en fin de séance, le président Albert Parès donne la parole à Jean-Pierre SANSON, président de la Fédération Départementale de Chasse 66 qui se dit très heureux d'avoir pu assister à nos travaux, et souhaite une plus étroite collaboration entre pêcheurs et chasseurs, agissant tous pour la même cause : la défense des milieux et le plaisir partagé de la nature, soulignant que beaucoup de chasseurs sont aussi pêcheurs.

Pour conclure la séance, Madame Hermeline MALHERBE, Présidente du CD66 se dit fort marquée par la qualité de nos travaux et du savoir très professionnel des salariés de la fédération de pêche, bien épaulés par les administrateurs. Elle assure la Fédération du soutien total du Conseil Départemental 66 comme cela a été fait jusqu'ici. Elle souhaite prendre quelques parties de pêche et se dit même fort intéressée par le float-tube.

Ce que la président Albert Parès à bien entendu !

Monsieur le Maire de Prades Jean CASTEX nous convie à un pot avant le repas à la Salle de Foiral, ce qui est fort apprécié par l'assistance après cette matinée chargée.

Fin de séance à 13 h 20.

Au cours du repas, le président à demandé aux Aappma laquelle voudrait bien organiser l'AG-Congrès en 2018. L'Aappma de Val d'Agly se porte candidate.

Albert PARES, Olivier BAUDIER,
Millas, le 27 juin 2017.